

Traces / Journée de réflexion autour de l'Éducation à la culture chorégraphique



La journée de réflexion du 30 janvier 2014 a été mise en œuvre avec le soutien du ministère de la Culture et de la Communication.

CENTRE NATIONAL DE LA DANSE
Directrice générale :
Mathilde Monnier

Pôle National Ressources pour l'Éducation artistique et culturelle / Éducation à la culture chorégraphique (EAC / ECC), le Centre national de la danse agit en faveur du développement de la culture chorégraphique en France.

L'établissement porte cette mission avec enthousiasme et dans un souci de concertation permanent avec ses partenaires.

Le Centre national de la danse allie dans ses actions de médiation pratique et approfondissement de la culture chorégraphique, en proposant des passerelles et des liens selon les thématiques. Il a également pour vocation de fournir des ressources et des outils pour le développement de l'éducation artistique et culturelle dans toutes ses dimensions.

L'éducation artistique et culturelle est présentée comme la priorité des politiques culturelles actuelles. Tête de réseau de l'Éducation à la culture chorégraphique, le Centre national de la danse a organisé une journée de réflexion autour de cette thématique.

Cette journée de réflexion était mise en œuvre avec le soutien du ministère de la Culture et de la Communication.

Cette journée de réflexion était organisée pour :

- > Des chargés de médiation des CCN, CDC, scènes conventionnées danse, scènes nationales, lieux de diffusion danse.
- > Des chargés de mission danse des Associations départementales.
- > Des inspecteurs d'Académies et conseillers pédagogiques, de toute personne ressource au sein de l'éducation nationale au premier rang desquelles les personnes ressources pour le développement de la « Danse à l'école » : les experts, ou personnes-ressources nationales.
- > Des collectivités territoriales ou agences régionales.
- > Des universitaires et des chercheurs.

Informations
edith.girard@cnd.fr

10h : Ouverture officielle

- > *Mathilde Monnier*, directrice générale du CND
- > *Irène Basilis*, déléguée à la danse, Ministère de la culture et de la communication
- > *Pierre Dupont*, chef du bureau des actions éducatives, culturelles et sportives à la DGESCO Ministère de l'Éducation nationale
- > *Brigitte Hyon*, directrice du département Formation pédagogie, Éducation artistique et culturelle / Éducation à la culture chorégraphique (EAC / ECC)

10h30-12h30 : État des lieux partagé des pratiques en éducation à la culture chorégraphique

- > *Édith Girard*, chargée de coordination Éducation artistique et culturelle / Éducation à la culture chorégraphique (EAC / ECC) au CND
- > *Fanny Delmas*, responsable de la médiation et de la formation au CCN de Montpellier
- > *Hélène Joly*, Secrétaire Générale de l'ACCN.
- > *Lise Saladain*, responsable pédagogique au CDC Le Cuvier
- > *Thierry Morlet*, directeur de l'Association Départementale pour le Développement des Arts (ADDA) du Tarn
- > *Fabienne Arsicaud*, coordinatrice de la Fédération Arts Vivants et département

Échanges et discussion - Modération : *Jean-Marc Urrea*

14h-15h30 Valorisation et diffusion de ressources pédagogiques

A- L'exemple de l'outil pédagogique « À chaque danse ses histoires »

- > *Fabienne Arsicaud*, coordinatrice de la Fédération Arts Vivants et Départements
- > *Monia Bazzani*, chargée de mission danse à Mayenne Culture.
- > *Édith Girard*, chargée de coordination Éducation artistique et culturelle / Éducation à la culture chorégraphique (EAC / ECC) au CND
- > *Laura Soudy*, enseignante de lettres au collège Romain Rolland à Clichy-sous-Bois

B- Le rôle des Centres Régionaux de Documentation Pédagogique dans la production de ressources et leur articulation dans les PREAC

- > *Clotilde Cornut*, chef de projets éditoriaux / chargée de mission Arts et Culture au Canopé - CRDP de l'Académie de Besançon

Échanges et discussion – Modération : *Brigitte Hyon*

16h-17h30 : Les dispositifs de l'Éducation nationale en danse dans le cadre du parcours artistique de l'élève

- > *Floriane Mercier*, chargée de mission au Bureau de l'Éducation artistique et des pratiques amateurs, DGCA, ministère de la Culture et de la Communication
- > *Michèle Jeanne-Rose*, Inspectrice générale EPS-Art danse, Ministère de l'Éducation nationale

Conclusions

Brigitte Hyon, directrice du département Formation pédagogie, Éducation artistique et culturelle / Éducation à la culture chorégraphique (EAC / ECC)

Édith GIRARD, chargée de coordination Éducation artistique et culturelle / Éducation à la culture chorégraphique (EAC / ECC) au Centre national de la danse.

Nous voulions faire de cette matinée le premier temps du réseau, revenant sur les dynamiques et pratiques en Éducation à la culture chorégraphique. Dans son rôle de Pôle National Ressources, le CND met en œuvre des actions avec une diversité de partenaires sur l'ensemble du territoire national. Cette action au niveau national s'articule autour de deux axes principaux : la formation et les ressources.

Mais, plus qu'un déploiement des activités du CND ou une multiplication des actions sur le territoire, l'idée de structuration d'un réseau doit aussi et surtout s'appuyer sur les structurations déjà existantes, les mettre en valeur, les réactiver.

En premier lieu, il est important d'établir un état des lieux partagé, car beaucoup d'actions et initiatives existent déjà grâce à un engagement des structures généralistes ou « chorégraphiques ».

Pour cela nous avons sollicité trois réseaux déjà structurés et structurant sur le territoire que sont l'Association des Centres chorégraphiques nationaux (ACCN), l'Association des Centres de Développement Chorégraphique (ACDC) et la Fédération Arts Vivants et Départements (FAVD). Ils sont ici représentés par Hélène Joly et Fanny Delmas pour l'ACCN, Lise Saladain pour les CDC et Fabienne Arsicaud et Thierry Morlet pour la FAVD.

Nous avons alors demandé à chacun des intervenants de formaliser ces pratiques et dynamiques, afin de partir de l'existant.

Durant cette matinée, il ne s'agira pas d'établir un inventaire, de réinventer ou d'identifier un modèle à suivre mais de proposer une grille de lecture afin de partir de l'existant, de revenir sur les points innovants des acteurs de l'EAC / ECC et de rendre visible les points de complémentarité liés à la nature même des structures. Par exemple, une proposition d'un CCN ou CDC installé – souvent – dans un lieu s'articulera autrement qu'une proposition d'une AD. De même, pour un CCN sous la direction d'un artiste, les contenus des propositions pourront peut-être s'orienter davantage autour d'un univers, d'une écriture...

Voilà tous les enjeux sur lesquels nous souhaitons revenir au cours de cette matinée, en considérant l'EAC / ECC au sens large. Nous leur avons demandé d'intervenir sur l'ensemble des pratiques. Sans occulter le lien prédominant avec l'Éducation nationale, nous nous sommes intéressés à l'ensemble des actions, outils ou projets pour une éducation, une sensibilisation, une formation à la culture chorégraphique, en direction des jeunes et des adultes. Aussi, nous englobons ici les démarches d'EAC / ECC sur l'ensemble des temps de l'enfant (scolaire, hors temps scolaire, loisirs encadrés ou libres), dans le cadre de groupes constitués ou du public individuel, les démarches d'accompagnement des porteurs de projets (formations et ressources), ou encore un regard sur les initiatives lancées en direction du champ social ou public dit « empêché ».

Si l'on présente ici trois réseaux, il convient de rappeler l'ensemble et la diversité des acteurs culturels qui mènent ces actions en lien avec les enseignants, artistes, relais du champ social, éducateurs, animateurs. Ces réseaux travaillent avec des Scènes nationales, Scènes conventionnées, conservatoires, établissements d'enseignement supérieur du danseur, mais également des universités. Les universités peuvent en effet être de vrais lieux ressources et relais sur ces questions, comme par exemple à Poitiers avec le festival (À corps) avec le Théâtre Auditorium de Poitiers, ou encore à Lyon ou Grenoble, et la dernière convention cadre « Université, lieu de culture », signée à l'automne 2013 en témoigne.

Si aucun temps spécifique n'est prévu pour les PREAC, ils seront présents tout au long de la journée tant dans cet état des lieux avec des acteurs qui sont impliqués dans des PREAC, qu'au cours de cette après-midi sur la question des ressources ou les parcours avec l'Éducation nationale. Si les financements ne suivent pas toujours et si la visibilité de chacun de ces PREAC est relative, on remarque une volonté et une dynamique générale comme en témoigne la création récente du PREAC Rhône-Alpes qui regroupent de nombreuses structures culturelles. Ces réseaux sont essentiels et irriguent l'ensemble du territoire.

Fanny DELMAS et Hélène JOLY, responsable de la médiation et de la formation au CCN de Montpellier Languedoc-Roussillon et secrétaire générale de l'ACCN (Association des Centres chorégraphiques nationaux)

En réponse à la demande du Ministère de la culture et de la communication, qui a exprimé le souhait d'obtenir des données quantitatives sur les actions menées par les CCN, nous vous proposons un travail d'évaluation réalisé à partir d'observations quantitatives et qualitatives, et non un catalogue de contenus des pratiques exercées dans les CCN.

Le manque d'approche qualitative de la première grille qui nous a été transmise par la DGCA (datant de 2008), nous a poussé à mettre en place un groupe de travail pour concevoir un questionnaire adapté aux pratiques des CCN. Pour cela, il a fallu définir un champ lexical et des objectifs précis impliquant beaucoup de réajustements au cours des premières enquêtes test.

Si le questionnaire est à améliorer et s'il existe encore des requêtes à affiner dans l'extraction de données pour avoir un regard plus précis sur certains champs, nous avons d'ores et déjà une vision sur quatre saisons, de 2008/2009 à 2011/2012.

Le département "Études, Prospectives et Statistiques" du Ministère de la culture et de la communication, à qui les questionnaires renseignés ont été transmis, nous a envoyé une batterie brute de statistiques que nous avons analysées, en essayant d'apporter une vision fine et contextualisée des données.

Afin de mieux se rendre compte du travail d'analyse mené, nous allons vous présenter les résultats chiffrés ainsi que les analyses qui en découlent. Il est important de noter que cet outil sert à chacun des Centres chorégraphiques nationaux, puisque les données obtenues peuvent être réutilisées dans leurs bilans d'activités. Ce travail a également permis une rencontre entre les personnes en charge des actions au sein des structures. Suite aux échanges informels qui se sont donc créés, il nous semble aujourd'hui nécessaire de renouveler et de pérenniser cet espace de dialogue, d'échanges de contenus et de méthodologies autour de la mise en œuvre des actions. C'est pourquoi une journée comme celle-ci peut nous permettre de poursuivre et de développer une réflexion commune.

Quelques chiffres-clés pour commencer :

- Sur les 19 CCN et sur les quatre dernières saisons, nous avons eu les réponses de 15 CCN, ce qui représente 782 actions culturelles pour la saison 2010/2011 et 826 en 2011/2012.

Petite précision lexicale : par "actions culturelles" nous entendons "groupe qui a fait une ou plusieurs actions durant une année avec le Centre chorégraphique national". Nous ne parlons pas de parcours puisqu'un parcours - dans notre définition - inclut au moins une pratique et une action théorique et très régulièrement un spectacle !

- Au cours de la saison 2011/2012 près de 61 000 personnes ont été touchées par les actions des CCN. Le plus intéressant n'est pas l'effectif touché, mais la manière dont est touché cet effectif. Ainsi, l'enjeu est de comprendre comment des parcours et des réflexions ont été mis en place dans les Centres chorégraphiques nationaux, mais aussi comment le lien s'est tissé entre les publics et la proposition artistique des artistes et des directeurs. Les différences entre les actions des CCN montrent qu'il existe un large panel de propositions possibles.
- On remarque un travail de fond avec des parcours qui représentent 25% des projets, tandis que 75% des projets sont soit uniquement de la pratique, soit des actions théoriques.

- Un grand nombre d'actions sont proposées à un public jeune, soit 40%.

En entrant plus en détail dans les données produites par ces questionnaires, nous avons relevé plusieurs axes développés par les CCN : l'augmentation du nombre d'actions et de publics sur les quatre dernières saisons ; l'implication riche et variée des professionnels ; l'importance d'une alliance théorie/pratique dans les actions menées ainsi que les nombreuses propositions de projets de création ou de répertoire ; des actions adaptées à tous les publics et liées à différentes propositions artistiques ; des actions au croisement de plusieurs disciplines ; des actions pour des groupes de publics ciblés ; un équilibre entre des actions pérennes et des nouveaux dispositifs ainsi qu'entre les différents territoires ; et enfin, des partenariats nombreux et diversifiés.

Nous avons ainsi pu constater l'augmentation du nombre d'actions, et par conséquent du nombre de publics touchés au cours des quatre saisons étudiées. Cela s'explique essentiellement par une augmentation du nombre d'actions ponctuelles notamment autour des actions culturelles en tournée.

Ce questionnaire nous a permis de valoriser

l'implication et la diversité des professionnels dans les projets d'éducation à la culture chorégraphique : artistes, médiateurs, techniciens, personnels administratifs, théoriciens. Si des professionnels permanents s'impliquent dans les projets, on remarque néanmoins que les professionnels non permanents sont très nombreux, avec plus particulièrement des théoriciens ou des conférenciers invités spécifiquement pour des actions.

Sur le type d'actions menées par les CCN, on peut noter que plus de la moitié comprend de la pratique et trois quarts entrent dans une démarche de connaissance des œuvres et des arts (rencontres avec des artistes, conférences, ateliers du regard...). Nous pouvons donc noter l'importance donnée aux CCN à la mise en pratique des publics associée à un développement de la culture chorégraphique. Les projets de création ou de répertoire, pour un groupe d'amateurs ou de scolaires, représentent 7 à 10% des actions (soit 73 actions en 2011-2012), ce qui est conséquent au regard de l'implication temporelle et budgétaire que cela induit pour les structures. Les CCN sont particulièrement vigilants à proposer ce type d'expériences aux publics.

Par ailleurs, il y a une augmentation des actions ponctuelles sur ces deux dernières saisons qui s'explique notamment par un développement des actions en tournée. Les actions qui s'étendent sur la durée, impliquant des groupes au nombre restreint, sont rependues ; leur nombre est stable sur l'ensemble des saisons étudiées (20% des actions comprennent plus de 5 séances). Bien sûr, les actions de type PREAC (Pôle de Ressources pour l'Éducation artistique et culturelle) ou de type projets amateurs sont moins nombreuses puisqu'elles demandent un investissement particulier et leur mise en œuvre se construit au fil des années.

Dans cette évaluation, nous nous sommes également intéressés aux liens existants entre les actions et les

différentes propositions artistiques. Nous notons que la majorité des actions est en lien direct avec les projets des directeurs de CCN, ce qui indique une réelle spécificité des actions menées par ces structures, dirigées par des artistes.

Nous avons également relevé le fait que 20% des actions croisent la danse avec d'autres disciplines.

Sur la question des publics, nous constatons que 29% des actions sont tout public, et que cela représente environ la moitié du public touché ; 40% des actions touchent un public jeune, de la maternelle à l'université (73 000 jeunes) et les actions menées dans le cadre de la formation des formateurs concernent 5% des publics ; tout cela sans oublier les publics spécifiques, les publics mixtes (plusieurs types de publics pour la même action) et les publics amateurs. Les CCN s'impliquent auprès des publics diversifiés et des partenaires nombreux ; toutes les actions se développent avec un, deux, ou plusieurs partenaires.

Sans entrer dans plus de détails chiffrés, nous voulons souligner le fait que la plupart des actions sont prévues pour une petite trentaine de personnes et sont ainsi des actions « sur mesure » où l'accompagnement individuel y est privilégié.

Comme nous pouvions nous en douter, la majorité des actions sont pérennisées et se déroulent sur les territoires où sont implantés les Centres chorégraphiques nationaux. Les territoires régionaux et nationaux ne sont pas oubliés : 60% des actions se déroulent en dehors des agglomérations d'implantation des CCN.

Pour conclure, cette étude nous a permis d'avoir une connaissance plus approfondie des spécificités des actions culturelles des Centres chorégraphiques nationaux, et nous comptons la poursuivre en organisant des échanges sur les contenus des projets.

Annexe associée :

Annexe 1 : Analyse des questionnaires des CCN portant sur les actions d'Éducation artistique et culturelle

Lise SALADAIN, responsable pédagogique au CDC Le Cuvier

Cette intervention fait état d'un atelier de réflexion mené par les CDC en direction de l'évaluation de l'Éducation artistique et culturelle. Cet atelier est piloté par Stephan Lauret, directeur du Cuvier. Il s'est engagé suite à l'impulsion de la DGCA – Délégation à la danse et à une mise en lien avec l'ACCN autour de leur travail déjà très avancé d'évaluation que vous venez de découvrir et qui vous a été présenté par Hélène Joly et Fanny Delmas. L'ACCN a débuté ce travail depuis 2008. L'ACDC a entamé cette réflexion depuis tout juste trois mois. Vous l'aurez compris, vous n'aurez aujourd'hui aucune donnée chiffrée. Par contre, il nous semble d'ores et déjà intéressant de positionner notre regard à l'endroit des pratiques. Nous allons donc, dans un premier temps, vous exposer les pratiques des CDC en matière d'Éducation à la culture chorégraphique. Dans un second temps, nous examinerons des pistes pour opérer une évaluation qualitative de nos actions.

Partant de ce point de vue, il nous faut contextualiser nos pratiques qui sont différentes à plusieurs niveaux de celles des CCN. La taille de nos structures – bien plus modestes que les CCN – influencent inévitablement le format de nos actions et, de fait, modifie considérablement nos pratiques. Notre état d'esprit pourrait se résumer par la nécessaire consubstantialité entre l'œuvre et le public et la place essentielle du corps. Nous ne devrions d'ailleurs pas parler du public, mais des publics ou plus précisément des spectateurs. Effectivement, la proximité avec les spectateurs engendrée par nos pratiques nous amène à observer cette hétérogénéité. Les CDC ont cette capacité à aller voir le spectateur de manière très précise. Je citerai Bourdieu qui dit en 1969 dans *L'Amour de l'art* : «...l'histoire des instruments de perception de l'œuvre est le complément indispensable de l'histoire des instruments de production de l'œuvre, dans la mesure où toute œuvre est en quelque sorte faite deux fois, par le créateur et par le spectateur, ou mieux, par la société à laquelle appartient le spectateur ». Cette citation illustre parfaitement notre propos quant à la diversité et à la multiplicité des spectateurs. [Projection d'un extrait de film, *Itinéraire dansé*, réalisé par Camille Auburtin sur un public spécifique : les pratiquants en amateur]. Nous avons donc modifié l'outil conçu par l'ACCN, en dégageant les spécificités de nos pratiques. Notre enjeu majeur étant de créer les conditions de la rencontre entre l'œuvre et les spectateurs.

La spécificité des CDC est de ne pas avoir un artiste nommé à la tête de chaque structure et donc d'accueillir une diversité et une complexité d'écritures. En effet, les CCN sont voués à sensibiliser particulièrement à une écriture et notre travail consiste à accompagner des œuvres d'esthétiques variées, souvent complexes à recevoir et parfois fragiles, notamment en ce qui concerne les créations, mais pas uniquement, nous le verrons par la suite. Nous rencontrons donc des multitudes d'écritures et d'esthétiques. C'est un différentiel important à prendre en compte dans la dimension des pratiques. Nous avons parfois à faire à des écritures très fortes, des œuvres qui ont un passif, un vécu, mais nous accueillons aussi un grand nombre de créations et de performances. De fait nous allons donc d'écriture en écriture. Nous repensons à chaque fois nos modes d'intervention en fonction des projets artistiques que nous recevons. C'est une donnée non négligeable. Sur la question de l'artiste, bien évidemment, il est central et là encore, nous accueillons des artistes d'envergures différentes. Certains artistes, pétris d'expériences et accompagnés par une équipe expérimentée, ont déjà une logique de médiation qui accompagne la pièce (de manière volontaire ou pas d'ailleurs). Pour exemple, quand Michel Schweizer crée la pièce *Cartel* et qu'il fait appel à des cyclistes, nous, structure, nous devons partir à la recherche de cyclistes qui n'ont aucune vision de ce que peut être le monde de la danse. Alors se pose la question de comment les guider jusqu'à la danse contemporaine. Michel Schweizer le fait très bien, il parle d'ailleurs plus de générer une expérience. L'équipe du CDC est alors là pour accompagner et coordonner les choses. Par contre, sans volonté de schématiser, nous pouvons avoir à faire à des chorégraphes émergents qui n'ont pas de structure administrative assez solide pour porter ce qu'il en est de la médiation. Ils ont du mal à créer dans des conditions satisfaisantes. Dans cette situation, les CDC sont ressources et peuvent concevoir et produire des outils et des instruments au service de leur travail de création.

Pour ce qu'il en est des formats d'action, nous nous sommes aperçu au fil de nos ateliers que tous les CDC fonctionnent dans une « logique pratique » de parcours : une expérience pratique (le Faire), une expérience sensible (l'Éprouver) et une expérience critique (le Réfléchir). Les seules actions où nous pouvons être sollicités de manière ponctuelle, sont les malettes pédagogiques. Mais là encore, la plupart du temps, nous allons nourrir le parcours

d'autres structures culturelles. Le réseau des CDC, à l'initiative du CDC de Toulouse, possède actuellement trois malles qui traitent, pour la première de l'histoire de la danse sur cent ans. Celle-ci établit un parallèle avec le développement technique et technologique. La deuxième mallette examine dix écritures en danse contemporaine, d'un point de vue esthétique. La dernière mallette explore les danses urbaines et observe comment celles-ci naissent et se transforment au contact des cultures. Ces outils de médiation posent un regard à chaque fois subjectif mais apportent des repères essentiels. Les séances se déroulent sous le mode de l'échange avec l'auditoire permettant ainsi au médiateur de rebondir sur les connaissances de chaque jeune (ou spectateur de tout horizon) pour construire un savoir de la danse, ensemble. Des livrets sont laissés à chaque participant à l'issue de l'intervention. [Projection de planches de la mallette, *Une histoire de la danse contemporaine en 10 titres*]. Sur la question du spectacle, de la même manière et dans un esprit de diffusion de la culture chorégraphique, nous pouvons être amenés à accompagner des groupes dans d'autres théâtres et lieux de diffusion. La notion d'accompagnement au spectacle signifie que l'on accomplit un véritable accueil qui demande une grande disponibilité de l'équipe du lieu.

La transversalité, induite par le champ chorégraphique (traversant souvent les domaines des arts plastiques, du théâtre, de la musique, du cinéma...) nous permet de nous appuyer sur tous ces autres accès qui sont des leviers majeurs. Réelles portes d'accès pour des spectateurs qui ne sont pas du tout initiés à la danse contemporaine.

L'accompagnement des créations est, là encore, une de nos spécificités. Il est toujours délicat d'accompagner une création et ce par rapport à plusieurs facteurs : la part d'inconnu qui réside pour l'équipe du théâtre et parfois pour le chorégraphe, le manque d'outils, sa fragilité face à la première rencontre du regard du public, sa plasticité qui amène souvent l'œuvre à bouger de manière significative après les premières représentations.

Un autre exemple de travail commun et partagé par le réseau des CDC est la Planetary Dance d'Anna Halprin, initiée par le CDC en préfiguration Paris Réseau. Pendant une première année, des chorégraphes désignés par chaque CDC participant ont été formés par Jamie McHugh lors d'une Masterclass de quinze jours. L'année suivante, ces chorégraphes ont transmis les principes de la Planetary Dance sur les territoires des CDC en s'appuyant sur des ateliers et des conférences. Les fonctionnements mis en œuvre par

les lieux étaient très variés. Au total, 1 075 danseurs y ont participé et 1 055 spectateurs y ont assisté. On a pu y observer une réelle mixité des publics : parents-enfants, vieux-jeunes... [Projection d'une revue de presse].

Concernant les centres ressources, les CDC ne sont pas dotés de la même manière. Certains CDC, comme celui de Toulouse, possèdent un centre de ressources sur leur lieu et ont une personne compétente pour le gérer. D'autres sont adossés par exemple à des médiathèques. Mais dans tous les cas, nous avons une politique de « mise en mouvement » des fonds documentaires. Cette dynamique est au service des artistes, notamment là encore dans une logique de construction d'outils de médiation et d'accompagnement. [Projection d'un jeu autour de trois écritures : Julie Nioche, Daniel Dobbels et Jérôme Bel].

Nous ne reviendrons pas sur le rôle central du médiateur positionné au cœur des actions. Au regard de la nature de nos actions, développées en partenariat, il semble fondamental de former les personnes structurantes des projets (danseurs, chorégraphes, professeurs, animateurs, professionnels de la culture, de la santé, du champ social...). Ces formations sont souvent co-construites et la plupart du temps co-conjointes, pour que la rencontre entre les différents acteurs de ces projets s'opère.

Se pose alors la question de comment pérenniser une action sur un territoire ? La pérennisation de notre travail s'ancre à trois niveaux : au niveau de l'individu, de la personne, nous pourrions ici parler de la familiarité à la danse contemporaine ; au niveau du territoire, nous pourrions évoquer une lente infusion ; au niveau partenarial, c'est un travail riche mais chronophage. C'est un travail de longue haleine qui requiert la notion de parcours, l'inscription dans le temps est nécessaire. Les partenariats doivent être sans cesse repensés et renégociés.

Les CDC ont donc des pratiques partagées autour notamment d'outils et de projets communs mais chaque CDC possède son identité. Certains CDC sont plutôt ancrés sur la question de la création, d'autres de l'EAC, d'autres du jeune public, d'autres de la performance... Nous avons donc mis en place des outils communs adaptés à nos pratiques ordinaires, mais modulables au regard de l'identité de chacun de nos lieux et de nos artistes.

Dans les pratiques des CDC, il existe une vraie proximité avec les publics. La création d'une multiplicité de formats d'action est un levier pour la démocratisation culturelle. Il ne faut pas rester dans le cadre à penser de l'échec de la démocratisation sociale sans être

naïf non plus bien évidemment. Nous sommes donc dans une logique d'observation de cette réalisation localisée de la démocratisation culturelle. Nous parlons ici de la 4^e définition que pose Passeron, dans son article « Consommation et réception de la culture : la démocratisation des publics » (2003) de la démocratisation culturelle, c'est-à-dire non pas d'un point de vue comptable, ou en termes de statistiques relatives à l'accès à la culture, mais au sens de la relation et notamment dans la relation au savoir (il n'y aurait pas un « sachant » et une personne cessée ne pas connaître). Nous nous demandons donc comment observer cette réalité (ou pas) de la démocratisation culturelle. Pour cela, il nous semble, d'un point de vue méthodologique, lors de l'évaluation quantitative de nos actions, nécessaire de réaliser des analyses par tris croisés. Cela relève d'un vrai savoir faire statistique. Nous sommes actuellement en réflexion sur l'aspect qualitatif de l'évaluation de nos actions et en recherche d'indicateurs pertinents et d'outils d'observation du terrain. En effet, au-delà de la question de la mixité

sociale, il nous faut réfléchir à d'autres dimensions de la réflexion comme par exemple : la distance au propos, la familiarité à la danse contemporaine, la compréhension des codes, l'usage du vocabulaire, la facilité de circulation dans le monde de la danse, l'émancipation, l'autonomie...

Sont réfléchis les outils d'évaluation suivants : les traces (vidéos, photos, dessins...), les productions écrites (carnets de danses, poèmes, nouvelles...), les témoignages (sonores ou écrits). La réalisation de questionnaires en direction des enseignants, des artistes, des élèves, ou autres types de publics..., nous semblent également un moyen approprié pour aller voir ce que nous cherchons. Ces démarches d'observation sont chronophages mais essentielles pour la bonne conduite de nos pratiques car comme dirait encore une fois Bourdieu, « ce que le monde social a fait, le monde social peut, armé de ce savoir, le défaire » (Pierre Bourdieu, *La Misère du monde*, Seuil, 1993, p.944).

Thierry MORLET, directeur de l'Association Départementale pour le Développement des Arts (ADDA) du Tarn et secrétaire adjoint de la Fédération Arts Vivants et Départements

Nous interviendrons à deux voix, Fabienne Arsicaud et moi-même, d'une part pour vous présenter la fédération Arts Vivants et Départements, les missions et actions de nos structures en matière d'Éducation artistique dans le domaine de la danse, mais aussi les activités de la commission danse au sein de la Fédération.

Je voudrais tout d'abord remercier le CND et la DGCA de nous avoir invités, aux côtés des réseaux professionnels du monde de la danse, CCN et CDC, avec qui nous sommes heureux de partager cette réflexion. C'est une occasion de mieux appréhender ce que nous faisons les uns et les autres autour de la question de l'éducation artistique et culturelle, devenue chantier national.

Je suis ici à deux titres, celui de secrétaire-adjoint de la fédération Arts Vivants et Départements et celui de directeur de l'ADDA du Tarn, ce qui m'amènera également à vous présenter les actions mises en place dans ce département. Nous avons apporté quelques images qui vous donneront un aperçu concret du travail réalisé.

La fédération AVD a onze ans d'existence. Elle rassemble en son sein plusieurs types d'organismes départementaux de développement des arts vivants : les plus anciens, qui sont les associations départementales, que vous connaissez sous le nom d'ADDIM, ADDA, ADIAM, ADDM... mais aussi des agences départementales, des EPCC et également des Conseils généraux, actuellement 33 structures.

Notre association rassemble les structures qui ont un vécu et un parcours historique de la décentralisation et ont aidé à la démocratisation culturelle. Le but de cette démocratisation était de se demander comment développer et construire des projets sur l'ensemble du territoire. Et l'échelon départemental avait été jugé pertinent, à la fois à l'échelle humaine qui permettait la proximité, tout en dégagant une idée globale, qui est aujourd'hui au centre des préoccupations. Nous avons été jusqu'à 67 structures sur le territoire national, travaillant autour des politiques contractuelles des Conseils généraux et du ministère de la Culture et de la Communication. Nous avons par rapport à nos collègues des CCN et des CDC, un autre positionnement. L'idée est que nous sommes un prolongement métaphorique de la pensée d'Edgar Morin sur cette idée de reliance, c'est-à-dire « relier ce qui est éloigné et rassembler ce qui est disjoint ». C'est important car nous

sommes un petit peu « hors sol ». Donc nous tissons nos liens dans une complexité entre tous les acteurs à la fois visibles et les acteurs d'un partage de cet enjeu sur l'éducation artistique et culturelle. Pour la danse en particulier nous avons développé un très grand nombre de projets et de dispositifs, dans la singularité de nos départements et de leurs acteurs, et cette idée de parcours, qui aujourd'hui est présentée, a été concrétisée grâce aux partenariats développés sur le terrain.

La fédération Arts Vivants et Départements a pour vocation première de valoriser les politiques culturelles départementales et les actions de ses structures. En tant que tête de réseau, elle a donc aussi une fonction d'animation et s'emploie à dynamiser la réflexion à travers des actions nationales : séminaires, colloques, formations, sur des thématiques d'actualité, dans les différents domaines artistiques du spectacle vivant : musique, danse, théâtre.

Nous nous efforçons également, au sein de la fédération, de produire de la ressource, utile à nos adhérents, à nos partenaires ou plus largement aux professionnels : ce sont des états des lieux, des études, des actes, ou des synthèses des rencontres nationales que nous organisons, comme la rencontre Danse organisée à Vannes en novembre dernier sur le thème « Arpenteurs des années 1980, entre héritage et transmission ». Nous produisons aussi des outils, et Fabienne Arsicaud pourra citer ceux que nous avons notamment produits grâce au travail de notre commission Danse. Et, bien sûr, nous avons un site web www.arts-vivants-departements.fr, avec un portail-ressources intitulé « Ressources et territoires » qui recense les pôles ressources de chaque département dans le domaine du spectacle vivant. Depuis septembre 2013, nous avons également mis en place une Lettre d'information électronique mensuelle.

Notre fédération a également pour ambition de participer, avec ses partenaires nationaux, à une réflexion commune sur l'évolution des politiques culturelles territoriales. En tant que tête de réseau, elle y travaille depuis de longues années aux côtés de l'État et plus particulièrement de la DGCA, mais aussi avec l'Assemblée des départements de France, et plus récemment, depuis sa création en 2011, avec le collectif CANOPEEA – collectif pour des assises nationales ouvertes sur les pratiques, l'éducation et les enseignements artistiques –, dont elle est une des fédérations co-fondatrices et avec qui elle pilote

une mission d'évaluation sur « les dispositifs départementaux d'éducation, d'enseignement et de soutien aux arts vivants et aux arts plastiques », mission qui s'inscrit dans la logique de la mise en place des Schémas départementaux des enseignements artistiques (SDEA).

Pour ce qui est du compagnonnage avec le Centre national de la danse, il s'est noué justement au moment de la mise en place des Schémas départementaux des enseignements artistiques, avec la loi de 2004. Nous avons alors organisé une première journée de réflexion commune qui attirait l'attention sur les « spécificités propres à l'enseignement de la danse » dans le cadre des SDEA. Réflexion qui a d'ailleurs fait l'objet d'un opus sur le sujet paru en 2005. Depuis, les collaborations ont été régulières et se sont développées, avec les différents départements du CND, sur différents sujets : notamment sur les questions de la ressource documentaire, de la formation des médiateurs, de la culture chorégraphique, des outils pédagogiques et bien entendu sur la Danse à l'école et l'EAC, jusqu'à l'élaboration commune, en 2011, de l'outil pédagogique qui sera présenté cet après-midi.

Après cette introduction générale, j'en arrive au sujet qui nous intéresse aujourd'hui, qui est celui de l'Éducation artistique et culturelle.

C'est un terrain que nos organismes ont investi depuis de longues années, à vrai dire quasiment depuis leur création dans les années 70, dans la mouvance du plan Landowski pour la musique. En ce qui concerne la danse, nous nous sommes appuyés sur les normes dynamiques et sur le potentiel de cette nouvelle génération des années 1980 avec laquelle nous avons pu construire un grand nombre de dispositifs, des manières d'aller rencontrer des publics et notamment le public scolaire et périscolaire. Tout ce qui rejoint la priorité interministérielle. Ce qui a été formateur c'est le travail qui a été initié par Brigitte Lefèvre et par le ministère de l'Éducation nationale, qui nous a portés et accompagnés. Françoise Dupuy, alors au ministère de la Culture et de la Communication, qui lance le dispositif « Danse à l'école », dispositif conjoint Culture-Éducation nationale et bien sûr Marcelle Bonjour, farouche militante au sein du ministère de l'Éducation nationale. L'énergie qui avait été mise en œuvre dans ces années-là a continué de se développer sur les territoires, et à irriguer le travail de nos structures.

Fabienne ARSICAUD, coordinatrice de la Fédération Arts Vivants et Départements

Notre fédération fonctionne avec des commissions de travail composées de directeurs et de chargés de mission des structures adhérentes. Quelques mots sur le travail des chargées de mission danse, au nombre de 29, qui sont la cheville ouvrière des projets de territoire. Au sein de la fédération AVD, le réseau des chargées de mission danse est un réseau très dynamique et collaboratif, et alimente une réflexion à l'échelon national sur les problématiques liées à la danse.

La commission Danse est présidée actuellement par Marie Caer, directrice de l'ADDAV 56. Cette commission existe depuis dix ans, c'est une des plus anciennes et certaines chargées de mission y participent depuis son origine. La plupart sont dans la salle aujourd'hui. Son rôle au sein d'AVD a été de créer une dynamique de réseau et d'échanges de bonnes pratiques, d'alimenter la réflexion sur les schémas départementaux d'enseignement artistique notamment, sur l'enseignement de la danse, sur les pratiques en amateurs, sur la danse hip-hop, sur la Danse à l'école et, bien sûr, sur le sujet de l'EAC qui nous préoccupe aujourd'hui. Sur ces différents sujets, elle a régulièrement organisé des temps de rencontres et de formation avec des professionnels, des artistes, des universitaires.

La commission a également produit plusieurs documents, en ligne sur notre site :

- 2005, « Les spécificités de l'enseignement de la danse » (rédaction d'un référentiel)
- 2006, SDEA : outil méthodologique Danse (questionnaire à l'usage des départements pour la réalisation d'un état des lieux Danse préalable à la mise en place du Schéma départemental des enseignements artistiques)
- 2007, compte-rendu de la rencontre professionnelle « Enseigner la danse hip-hop, former des formateurs : quels dispositifs pour quels publics ? » (Nantes, 13 et 14 avril 2007)
- 2009, publication du référentiel : « Formations de formateurs en danse hip-hop : quelles compétences développer ? » Rédaction d'un référentiel sur les questions de transmission de la danse hip-hop, accompagnée par Mic Guillaumes, chorégraphe.
- 2010, synthèse de la rencontre professionnelle « Danse en amateur : la question du répertoire » (Orvault, 21 novembre 2009)

Je termine en donnant un aperçu du type et du nombre d'actions réalisées sur l'année 2012/2013 par nos structures dans le domaine de l'Éducation artistique en danse.

Nous avons réalisé un rapide sondage sur les actions d'EAC en danse auprès de notre réseau pour avoir une visibilité sur le nombre d'actions, le nombre d'élèves et d'établissements touchés...

23 structures sur 33 ont répondu au sondage.

Sur 23 structures ayant répondu au sondage,

- 3 seulement n'ont pas d'action directe dans le domaine de l'EAC danse

- 16 mènent des projets EAC danse dans le premier degré

- 20 mènent des projets EAC danse dans le second degré

- 1 intervient en milieu universitaire

- 8, c'est-à-dire environ 1/3 interviennent également auprès d'autres publics ou établissements (écoles de danse, professeurs de danse, centres de loisirs, médiathèques, musées, établissements spécialisés, publics empêchés : publics en situation de handicap, personnes âgées, patients et personnels de santé...).

• Actions en milieu scolaire

Si l'on considère le milieu scolaire, ces actions concernent, sur le territoire national :

- 425 établissements scolaires

- 1 037 classes

- 26 675 élèves (soit plus de 1 000 élèves par département si l'on devait faire une moyenne) de 140 à 8 000 élèves concernés selon les départements

- 1 230 enseignants et CPD

Le budget global consacré par les 20 départements : 774 632 € soit 38 700 € par département pour 20 départements si l'on devait faire une moyenne. En réalité la fourchette va de 5 300 à 319 500 euros, et la moyenne se situe davantage autour de 20 000 euros

• Partenariats

Ces actions s'appuient sur des partenariats institutionnels et culturels :

- Partenariats institutionnels : dans leur grande majorité (12 sur 20), ces actions sont soutenues par un partenariat CG / DRAC / Éducation nationale (DSDEN), auxquels s'ajoutent les communes, communautés de communes, plus rarement la Région (dans le

cadre d'une convention d'objectifs, 1 cas) et l'enseignement privé dans certains départements

- Partenariats culturels : dans tous les cas, on trouve au moins un lieu de diffusion partenaire du projet (théâtre municipal, Scène conventionnée, Scène nationale, CDC, CCN) – ce qui semble logique dans la mesure où, à de rares exceptions près, nos structures ne disposent pas de lieu de diffusion et où les actions d'EAC s'articulent autour du travail d'un artiste et sont presque toujours en lien avec une diffusion de spectacle.

Les autres partenaires culturels peuvent être des conservatoires, des écoles d'art, des écoles de danse, des médiathèques, des musées, des services culturels, des saisons culturelles, un centre d'art contemporain, un centre de création musicale.

- Dispositifs : les actions en milieu scolaire, qui sont majoritaires, entrent dans le cadre de dispositifs qui sont désignés différemment selon les territoires et types d'action :
 - « Danse à l'école » dans les départements de Midi-Pyrénées, en Haute-Loire, en Vaucluse et dans le Cantal

- « Parcours danse », qui se décline à l'école, au collège, au lycée, dans le Tarn, dans les Bouches-du-Rhône, en Loire-Atlantique
- « Rési-danse » aussi dans l'Aude et le Cantal, résidences d'artistes en milieu scolaire en Ille-et-Vilaine
- « Parcours artistiques » dans les Côtes d'Armor
- « Chemin de culture » dans l'Hérault, « Chemin des arts, itinéraire artistique en milieu scolaire » dans le Tarn-et-Garonne
- Pactes scolaires (projets d'action culturelle pour tous en Savoie)...

Ce sont des dispositifs qui allient généralement diffusion et médiation, s'inscrivent dans une durée et proposent une diversité d'actions : ateliers de pratique, rencontre avec des compagnies, école du spectateur, ateliers-visite de l'outil pédagogique « À chaque danse ses histoires », rencontres départementales de danse, mais aussi plans de formations pour les enseignants et les artistes chorégraphiques...

Édith GIRARD, chargée de coordination Éducation artistique et culturelle / Éducation à la culture chorégraphique (EAC / ECC) au Centre national de la danse.

Après cet état des lieux partagé, dévoilant les champs des possibles en EAC / ECC, et montrant toute la diversité des pratiques et les mises en réseau déjà actives, il s'agira maintenant de prolonger ce premier temps de partage pour le formaliser davantage, en pensant à des outils du réseau, en créant des outils opérationnels.

Aussi, le CND, en amont de la préparation de cette journée, a commencé à effectuer un repérage, en venant vous rencontrer dans certaines structures, en venant voir des actions, ou encore avec la récolte d'informations lors des « CND en régions » et le déplacement de nos directeurs. Cela nous a permis d'identifier région par région les grandes lignes de la mise en place des actions et d'établir un premier projet de « Fiche-région », qui rendait compte de ces trois réseaux, mais également d'autres acteurs. Il s'agissait de créer une fiche par région en identifiant les structures culturelles impliquées, les options Art-danse, les ressources disponibles. Ces données pourraient être davantage capitalisées dans des fiches régions co-construites avec des acteurs du terrain. L'idée serait alors de les diffuser afin qu'un porteur de projet d'une région puisse se tourner vers cet outil.

Le CND ferait le lien entre les structures culturelles et cette formalisation que nous mettrons alors en ligne. Nous souhaiterions partager ces fiches avec vous pour donner suite à ce premier moment de travail en commun, afin que vous, acteurs du territoire, validiez les éléments repérés et que vous l'enrichissiez de données plus précises avec votre expertise territoriale.

Si vous souhaitez participer à l'élaboration de ces documents, nous vous enverrons le document brut avec infos recensées. Le CND effectuera le travail de centralisation pour une diffusion ensuite sur l'espace collaboratif de l'EAC / ECC (fiches téléchargeables).

Dans cet objectif de partage et de travail en réseau, le site du CND a intégré depuis 2012 un espace collaboratif sur le modèle de l'espace doctorants ou l'espace notateurs.

Cet espace est en accès direct à l'adresse <http://aset.cnd.fr> ou via le site du Centre national de la danse à la rubrique « Espaces collaboratifs » ou « Éducation à la culture chorégraphique ».

Cette plateforme recense :

- Les actions réseau, soit menées par le CND en région, comme les actions de formation menées en partenariat avec des CCN de façon décentralisée, ou encore des informations transmises par les partenaires. Nous pouvons en effet relayer des actions, telles que celles menées dans les PREAC, comme nous l'avons fait tout récemment avec le séminaire du PREAC de Franche-Comté. Toutes les actions réseau sont répertoriées dans l'agenda qui renvoie alors vers les sites des structures.

L'idéal serait de l'enrichir davantage. Pour l'instant le nombre d'informations ne permet pas d'« inventorier » par territoire ou par région. Mais ce pourrait en être un objectif.

- Un autre des objectifs de cette plateforme est de proposer des ressources pédagogiques en ligne. Il s'agit là de ressources proposées par le CND, par exemple les fiches pédagogiques rédigées par l'équipe de l'Éducation à la culture chorégraphique, ici en téléchargement. Il existe des fiches repères, des fiches thématiques et des fiches Atelier du regard. Mais, nous proposons également un relais pour des ressources repérées sur le territoire. Nous proposons alors des liens sur le site renvoyant vers des ressources proposées par des partenaires, tels les dossiers pédagogiques du Ballet de l'Opéra national du Rhin.

- Enfin, cette plateforme peut être un espace de visibilité pour des projets de territoire. Des « focus » peuvent être proposés dans la rubrique « À la loupe » pour revenir sur des actions, comme nous l'avons fait pour un projet mené dans les lycées par l'Opéra de Limoges.

Il faut concevoir ce site comme un outil du réseau pour un partage d'informations, de ressources et un espace de visibilité pour les actions des structures culturelles.

Débat sur la matinée de la journée de réflexion autour de Éducation artistique et culturelle / Éducation à la culture chorégraphique (EAC / ECC)

Jean-Marc URREA - Centre national de la danse

Je voulais poser une question aux CDC et aux CCN, puisqu'il y a un travail qui a été avancé avec le lien entre ces deux types de structures. Comment vous travaillez dans ce lien là aujourd'hui ?

Hélène JOLY - ACCN

Nous avons fait une rencontre initiée par la délégation à la danse sur la question spécifique de l'évaluation des actions de sensibilisation au sein de nos structures, et cela nous a permis de partager nos expériences. Mais aujourd'hui nous nous demandons s'il est nécessaire de poursuivre cette enquête d'année en année car c'est une démarche lourde, même si très porteuse pour les structures. Nous avons maintenant une bonne visibilité de ce qui se pratique et nous avons des données chiffrées, mais aujourd'hui il me semble qu'il est temps d'entrer dans du concret.

Fanny DELMAS - CCN de Montpellier

Je voulais ajouter une chose, puisque le travail que nous avons fait dans les Centres chorégraphiques est vraiment important, il nous a permis d'arriver à une précision au niveau des chiffres. Mais, aujourd'hui nous avons des chiffres qui nous ont étonnés et nous ont permis d'avoir une vision d'une organisation générale de l'ensemble de la France et de voir les spécificités de chacun. Aujourd'hui nous réfléchissons à la manière de traiter les chiffres pour des projets spécifiques. C'est un travail assez long et passionnant en même temps. L'évaluation nous a permis d'échanger entre nous et de se rencontrer entre CCN. On a nos différences et on se parle avec ça.

Lise SALADAIN - CDC Le Cuvier

Par rapport à la question de fonctionnement, je le redis, le travail a été conséquent, mais nous a permis d'entrer dans une vision plus chiffrée des actions, et cela génère de vraies réflexions. Grâce au travail en amont des CCN, leur grande générosité, car ils nous ont tout transmis, on a pu prendre les choses par une autre entrée. On a déjà un prisme d'analyse. De la même manière, cela nous a permis d'échanger au sein du réseau, se découvrir aussi. Cela génère, de fait, de vraies réflexions sur les pratiques, sur des choses qu'on imaginait seuls à mettre en place. On réajuste nos fonctionnements.

Nicolas MERLE - ministère de la Culture et de la Communication

J'ai deux remarques et une question. Première remarque c'est que je me rends compte de la nécessité de faire de la pédagogie sur la sémantique, car lorsque l'on

parle de parcours nous parlons tous de choses différentes. Je pense qu'il ne faut pas hésiter à expliquer de quoi nos actions sont faites, à redire ce que l'on met derrière ces termes.

Ma deuxième remarque porte sur l'échange d'outils, c'est un sujet que je trouve très important et très intéressant, du point de vue y compris de l'interdisciplinaire. Le ministère de la Culture et de la Communication est aussi très préoccupé par l'évaluation de l'ensemble de ces politiques, donc je retiens l'idée et la ferais remonter. Est-ce que vous ressentez ou présentez que la nouvelle réforme sur le rythme scolaire va avoir un impact soit en créant une dynamique soit en créant des infléchissements en modifiant les actions que vous allez développer ? Et est-ce qu'il va y avoir un impact sur la réalité de la mise en œuvre de vos actions au quotidien ?

Lise SALADAIN

Nous n'en avons pas encore parlé entre nous et pourtant nous sommes sur une commune qui a déjà adopté le changement du rythme scolaire, donc nous sommes vraiment en expérimentation. Nous sommes en réflexion avec les associations de parents d'élèves et les directeurs d'établissements. Puis nous ajustons les formats en fonction de chacun. Pour donner un exemple nous travaillons en ce moment sur des temps d'accueil périscolaire qui durent 45 minutes, soit environ 30 minutes d'atelier. Ce n'est pas notre format habituel d'atelier, mais nous modifions notre format en fonction des possibilités. Par exemple, il y a des interventions qui s'appellent « Jeu Chorégraphique ». On va faire toute une séance sur la pratique dansée, sur la technique du spectacle. Mais c'est très court. Nous avons six séances dans l'année pour lesquelles nous avons créé six cycles.

Fanny DELMAS

Je partagerais la même réflexion que Lise Saladain car la réforme est intéressante dans la mesure où elle ouvre de nouveaux espaces de travail. Je vais vous présenter la réalité de mon CCN, celui de Montpellier...

Nous nous préparons à l'arrivée de la réforme, qui aura lieu en 2014, et qui, comme pour le CDC d'Aquitaine, nous offrira 30 minutes en fin de journée ce qui me paraît peu. Je trouve qu'il est un peu dommage d'avoir un temps aussi court, qui ne permet pas le temps d'un déplacement vers les structures culturelles. C'est une réforme qui aurait pu être très intéressante mais on manque de temps. Le format de 30 minutes est trop court.

Thierry MORLET - ADDA du Tarn

Sur l'idée de parcours, le glossaire commun est indispensable. Nous sommes tous d'accord pour dire que cette idée de parcours recoupe de toute façon la présence des artistes avec des enseignants pour mettre en mouvement des élèves et d'adultes avec l'idée que ce cheminement soit le plus régulier possible et le plus diversifié possible. Nous parlons beaucoup des dispositifs, de l'articulation et des enjeux institutionnels, mais aujourd'hui l'enjeu est véritablement de se recentrer et ne pas perdre de vue le contenu de quelle présence artistique, quels outils on donne pour que ce binôme imaginaire entre l'enseignant et l'artiste puisse exister et construire des projets.

Sur le deuxième point, celui de l'aménagement des rythmes, je vais vous donner l'exemple du Midi-Pyrénées qui est la région la plus grande de France, et qui contient huit départements dont le Tarn. Sur ces huit départements, il existe six structures départementales qui agissent pour l'Éducation artistique et qui sont sollicitées pour travailler, dans le respect des textes et notamment des PEDT (Projets Éducatifs De Territoire). Nous avons développé, dans le Tarn, 130 classes qui travaillent sur cette idée de parcours, pendant lequel l'enfant est à la fois spectateur, acteur et critique, de son cheminement. Pour cela nous concentrons une grande énergie et bien sûr aussi des moyens financiers, articulés sur le socle principal du Conseil général qui est très volontariste et qui nous donne la mission de le faire. Le budget éducation artistique transversal est d'un montant de 500 000 euro sur une année. Et dans ces 500 000 euros le budget confié à notre structure, pour mener des projets d'éducation artistique est de 150 000 euros, avec 50 000 euros consacrés à la danse. Le budget éducation artistes danse prend 50% du budget global danse.

Tout cela s'articule avec des partenariats, des collectivités et d'autres acteurs dans le temps scolaire. L'enjeu n'est pas de résoudre un problème en en créant un autre. La grande difficulté, au-delà de la temporalité des 30 minutes d'ateliers, est dans l'organisation des semaines. En effet, il faut une grande proximité avec les enseignants et les équipes des CLAE. Et c'est cette nouvelle organisation de la semaine qui va nous permettre qualitativement ce dispositif d'aménagement du temps scolaire. Donc c'est un véritable enjeu à tel point que la DRAC Midi-Pyrénées vient de confier, aux six structures, la mise en place d'outils. Donc nous avons pensé à une méthodologie partagée avec des artistes, des enseignants spécialisés, des enseignants instituteurs ou professeurs et des animateurs de structures organisant le temps périscolaires. Et cela pour mettre

les gens en actions, dans la pratique et pour donner des outils, pour partager cette méthodologie de construction de projets artistiques. Et nous espérons pouvoir construire une continuité entre le temps scolaire, le périscolaire, mais aussi le temps extra scolaire et familial, puisque nous travaillons depuis déjà quelques années dessus et notamment dans le cadre des CUCS et des projets politique de la ville. C'est effectivement pour nous, sur le terrain, une préoccupation brûlante.

Marcelle BONJOUR

Je voulais donner mon point de vue sur ce qui a été dit tout à l'heure par rapport aux données chiffrées. Il a été dit qu'il fallait travailler sur les contenus, mais selon moi les chiffres de l'enquête sont déjà un contenu, donc c'est une première approche macro. Évaluer c'est justement, étymologiquement, travailler sur donner valeurs à ce qui a été fait. Et peut être rentrer dans des études de cas, c'est-à-dire reprendre des projets et rendre compte de la rencontre qui a lieu autour du projet, en terme de valeurs artistique, culturelle, méthodologique, partenariale et financière. Or est-ce que les projets à plus gros budget sont conduits avec les mêmes valeurs artistiques et culturelles ? Je pense qu'il faut maintenant faire une approche clinique et se pencher sur créer une analyse de la rencontre des différents projets. Personnellement je pense que la terminologie n'est pas notre problème en un premier temps. C'est-à-dire que l'on peut bien définir la terminologie de manière extrêmement pointue et se trouver totalement en désaccord lorsque l'on va aborder la réalité d'une véritable évaluation de chaque projet. Il y a le macro des chiffres, le micro des projets humanisés qui va renvoyer à un autre macro qui est une philosophie et une méthodologie qui va nous être commune.

Jean-Marc URREA

Je voulais rajouter une petite chose et nommer ce que l'on entend rarement. Nous sommes ici beaucoup de médiateurs et nous avons beaucoup parlé des artistes mais nous ne les entendons peu. Pour moi il y a une vraie question qui est de savoir comment dans les débats de même type que celui d'aujourd'hui les artistes s'expriment-ils ?

Christine GRAZ - Inspection Danse

S'il n'y a pas d'artistes aujourd'hui je vais parler pour eux, c'est vrai que je crois qu'il est important de penser à la place de l'artiste, à son travail et à sa professionnalisation. Autant qu'au rayonnement des contenus qu'il peut mettre en place dans son travail artistique. Il y a un enjeu à écouter ce que les artistes ont à apporter dans les projets, dans les formations de formateurs

et dans la sensibilité et le contenu. Il faut également réfléchir à soutenir le secteur professionnel qui est le secteur professionnel des artistes.

Jacques JARICOT - CCN Malandain Ballet Biarritz

En regardant les chiffres ce qui m'intéresserait c'est d'avoir des comparaisons en matière de théâtre, de musique, ce qui permettrait d'évaluer dans quelle échelle nous nous situons, ainsi que le nombre d'élèves à toucher.

Ma deuxième remarque porte sur les outils mis en place, car il y a une grande imagination investie pour créer ces outils et je pense ça intéressant de mettre en commun les connaissances, c'est un petit peu le rôle du CND, mais je pense qu'il faudrait mettre en place une démarche plus approfondie. Je voulais aussi alerter sur le fait que la relation avec le ministère de l'Éducation nationale est à la fois complexe et fuyante, mais les projets qui fonctionnent proviennent de la volonté des professeurs. Lorsque l'on s'adresse au Ministère, on nous explique les dispositifs, qui me semblent tout à fait satisfaisants, mais lorsqu'il s'agit de monter un dossier ils sont incapables de nous renvoyer vers la bonne personne. Il y a donc quelque chose à faire dans le lien avec l'Éducation nationale.

Pour prolonger la réflexion de Jacques il me semble que l'interaction avec le ministère de l'Éducation nationale est essentielle. Il y a 19 Centres chorégraphiques, une dizaine de CDC et 33 structures de la Fédération Arts Vivants et Départements, et c'est finalement peu de points d'appui par rapport à l'immensité de l'Éducation nationale et du nombre d'élèves devant lequel nous nous trouvons. Une des entrées importantes pour nous est de construire une intervention de manière rhizomatique et l'on voit qu'un endroit essentiel pour notre emplacement c'est les IUFM, puisque ce sont des points de jonction pour trouver nos futurs interlocuteurs. Je voulais souligner que l'Éducation nationale, dans ses propres productions, a su faire des efforts pour doter des professeurs de certains outils, je pense notamment à des documents pour la classe, ce qui est aussi une manière d'intervention. Je pense que la cofabrication des outils pédagogiques est extrêmement importante.

Tatiana GALLEAU - CDC Le Pacifique

J'aimerais réagir par rapport à la réforme des rythmes scolaires et à la place des artistes. La Ville de Grenoble est passée au nouveau rythme et certaines communes voisines également. Dans le cadre d'un projet que nous menons sur le département, nous sommes confrontés à la difficulté qui est de devoir aménager nos projets sur un temps plus court de journée en classe. Et également en fin de

projet, pour la rencontre des classes, ce que j'observe c'est que cela a tendance à précariser la place des artistes. C'est-à-dire, que là où l'on pouvait mutualiser entre différentes écoles l'intervention des artistes en classes aujourd'hui, comme la journée est réduite, le nombre d'interventions par jour est réduit lui aussi, et on sait que l'on ne peut pas envoyer un artiste pour faire un atelier d'une heure dans une école et un autre atelier d'une heure dans une autre. Sur la rencontre de fin d'année ce qu'il se passe c'est que nous sommes obligés de bloquer le studio destiné à ce genre de choses pendant quatre jours pour quatre matinées et non plus deux jours pour deux journées complètes. Nous sommes aussi obligés de bloquer un intermittent par demi-journée. Donc on est dans une phase de transition et nous n'avons pas encore trouvé les modalités répondant à la fois aux besoins des professeurs et des artistes et techniciens.

Alice ROUGEULLE - Gymnase CDC de Roubaix

Je réagis par rapport à la précarisation des artistes qui se situe également au niveau de la considération des artistes par les municipalités. Et il y a un vrai glissement entre intervenant artistiques et animateurs. Il y a aussi eu un vrai problème au niveau de la tarification des interventions, parce que la Ville de Roubaix nous demande à ce que les artistes qui interviennent dans cette réforme soient payés comme des animateurs. Notre position a été de refuser de changer nos tarifs d'interventions, donc la Ville nous a retiré des projets en disant que c'était trop cher. Il y a donc un vrai danger et un vrai engagement à maintenir sur ce terrain-là puisque le glissement peut se faire très rapidement.

Jean-Marc URREA

Par rapport aux deux difficultés énoncées, je voulais parler de la nécessité de créer des espaces de médiation institutionnels. Et il y a également les directions départementales de la cohésion sociale et la protection des populations qui abritent la jeunesse et sport qui sont habilités à autoriser l'encadrement des enfants dans une pratique d'animation. Encore une fois, il y a cette nécessité d'avoir un peu de distance pour appréhender globalement sur les territoires. La place de la culture, des artistes et des enseignements spécialisés c'est un enjeu brûlant de positionnement de notre secteur.

Je voulais peut-être juste donner quelques points qui semblent importants qui est de se rapprocher des CRDP et des CDP, puisque ça a été aussi leur rôle pendant quelques années, et notamment dans la réforme art à l'école. Nous avons, à Montpellier, eu un lien très privilégié avec le CDDP de l'Hérault dans la mesure où nous avons mis en place un PREAC

avec des financements du CNDP et du CRDP. Il faut appuyer le fait qu'il est important de se rapprocher des DAAC et des rectorats, dans lesquels on trouve un chargé de mission danse. Il faut aussi nommer les IUFM qui sont aussi des espaces importants qu'il faut travailler. Évidemment, on arrive à trouver des constellations, on arrive à travailler tous ensemble à partir de réunions sur des projets précis. C'est donc pour cela que le PREAC a été un vrai enjeu d'avoir à ce moment-là le soutien de la DAAC, du rectorat, du DRPD et du CDDP, avec à la fois des financements et aussi la question de la ressource comme par exemple l'outil numeridanse. Il y a donc plusieurs chantiers qui s'ouvrent.

Il faut aussi insister sur la production de ressources puisque le CNDP dans le cadre de la mission Lang-Tasca a largement financé des outils qui sont à l'heure des outils très importants.

Anne-Françoise GENEIX - CCN DE LA ROCHELLE

Je veux compléter ce que disent tous les intervenants à savoir l'absolue nécessité, à partir du moment où la danse est perçue et comprise comme un art

chorégraphique, comme un bien commun, et qui permet de se rencontrer, d'apprendre à se connaître et se reconnaître. L'exemple qu'ont cité Brigitte Hyon et Édith Girard sur la formation nationale danse à l'école, danse hip-hop réunissant à la fois des danseurs professionnels hip-hop et des professeurs d'écoles issu de la région Poitou-Charentes, est pour moi un exemple révélateur. L'idée est tant que cette expérience qui est aussi expérimentale va faire objet de trace, donc production de ressources. Nous avons réuni des artistes renommés, investis sur le champ de l'éducation artistique et plus particulièrement de l'Éducation artistique à l'école. Nous avons réuni les compétences du CND sur le champ de la danse à l'école, évidemment le Centre chorégraphique mais aussi un membre de la DAAC, du rectorat de Poitiers et un directeur d'école qui avait participé tout au long de sa carrière à des projets d'éducation artistique diverse et variée. Cet objet-là est vraiment pour moi un exemple qui illustre tout à fait la nécessité de se rencontrer de faire ensemble et de laisser trace.

A- L'exemple de l'outil pédagogique « À chaque danse ses histoires »

Fabienne ARISCAUD, coordinatrice de la Fédération Arts Vivants et Départements

Le montage vidéo qui vous a été présenté a montré une façon de déployer différents dispositifs auprès de divers publics, sur un territoire départemental. Merci à Nathalie Auboiron, chargée de mission danse à l'ADDA du Tarn.

Je vais maintenant faire une brève présentation de l'outil pédagogique « A chaque danse ses histoires, le spectacle pédagogique entre narration et abstraction ». C'est un outil composé de dix panneaux, d'un livret pédagogique et d'un DVD de deux heures, composé d'extraits d'œuvres et de paroles d'artistes. Cet outil est une coréalisation et une coproduction de la Fédération Arts Vivants et Départements et du Centre national de la danse. Il a été inauguré en janvier 2012. À l'origine, il a été conçu pour répondre à l'absence de ressource en danse dans nos départements, pour enrichir les projets danse menés avec les scolaires et les amateurs, et pour faciliter l'accès à des ressources variées. C'est à la lumière des expositions réalisées par le Centre national de la danse que nous avons imaginé, à l'époque avec Claire Rousier, la possibilité de créer un outil qui serait plus léger et plus facilement transportable, adapté à un public scolaire. Nous voulions un outil « nomade », utilisable dans un grand éventail de lieux. L'idée étant qu'il puisse sillonner facilement les territoires des départements.

« Le spectacle chorégraphique porte-t-il un récit ? Transmet-il un message ? Faut-il nécessairement qu'il raconte une histoire ? Du ballet de cours au hip-hop, que nous dit la danse ? » C'est autour de ces questions que nous avons proposé au CND d'étudier la faisabilité du projet. Compte tenu des compétences départementales sur les collèges, nous avons décidé que le contenu de cet outil pédagogique serait conçu en cohérence avec le programme de l'enseignement de l'histoire des arts à l'école. Dans les différents axes proposés par ce programme nous avons choisi la thématique art, culture, continuité, ce qui permettait d'aborder les effets de reprise, de rupture et de continuité avec les différentes époques et dans les différents arts. Nous avons conçu cet outil, non pas comme un outil

didactique, mais comme un moyen d'éclairer l'histoire des arts à partir de l'histoire de la danse. Outre l'apport culturel qu'il véhicule, il doit aussi aider les jeunes à s'étonner, se questionner, et questionner leurs représentations de la danse, leur rapport sensible aux œuvres chorégraphiques. Plus globalement leur représentation du corps dans la société actuelle, leurs rapports à leur propre corps et à celui des autres.

Nous avons travaillé pendant un an et demi, avec la commission Danse de la Fédération et avec tous les départements du Centre national de la danse. Cette collaboration a été pour chacun de nous une première, le CND a mis tout son savoir-faire au service de la collecte des ressources et de la rédaction des textes historiques et pédagogiques. Je tiens à remercier à nouveau toutes les personnes qui y ont participé.

Au départ, nous avons pensé cet outil pour un public d'adolescents, sur le fond et sur la forme. Nous voulions qu'il soit attrayant et dans un langage accessible. Le choix des thèmes abordés sur les dix panneaux à aussi fait l'objet d'un long débat. Au final, on se rend compte que ce choix-là laisse à l'utilisateur une grande liberté pour se saisir des panneaux en totalité ou en partie, et dans l'ordre qui lui convient.

Il était également important pour nous, avec le livret pédagogique, de donner les moyens à l'ensemble des professeurs de collège de se mobiliser autour d'un projet danse et, de ce point de vue, ce livret est une réussite et donne une mine de pistes d'informations et de ressources utilisables par les enseignants. Il s'agit, avec cet outil, de faire travailler ensemble le « binôme imaginaire » enseignant et artiste.

Pour en concrétiser la réalisation, la Fédération a lancé une souscription auprès des structures de son réseau et 22 départements se sont portés acquéreurs. Dès la phase de gestation de l'outil, nous avons mis en place des modules de formation, réalisés en commun avec le CND, formations conjointes pour les chargées de mission danse des départements, mais aussi pour des médiateurs, des enseignants et artistes conduits à utiliser l'outil danse auprès de jeunes, scolaires ou amateurs.

Cet outil nous impressionnait de plus en plus, au fur

et à mesure qu'il se construisait... Pour nous familiariser avec son utilisation, nous avons organisé trois modules autour de la culture chorégraphique, pendant lesquels sont intervenues des personnes du CND, mais aussi Thierry Tribalat, Inspecteur pédagogique régional EPS, Jean-Claude Lallias, Daniel Dobbels et plusieurs artistes.

Un point maintenant sur son utilisation. La première année de l'exploitation, en 2012/2013, 95 projets ont été organisés par les organismes départementaux à l'appui de cet outil pédagogique, soit en moyenne plus de quatre projets par département, chez les 22 acquéreurs. Chiffre auquel il faut ajouter les mises à disposition auprès de partenaires culturels, sous condition de formation d'un médiateur ou accompagnée par une de nos chargées de mission. Sur cette année scolaire et sur les 22 départements, on dénombre au total 171 utilisations de l'outil « À chaque danse ses histoires ».

L'exploitation répond à une réelle et constante demande, et il importe aussi, bien entendu, de pouvoir garder des traces des projets réalisés. La Fédération a mis en place sur son site Internet www.arts-vivants-departements.fr une rubrique qui permet, sous forme de calendrier, de suivre la circulation de l'outil et son utilisation. Notre commission danse a également élaboré une « fiche empreinte » avec différents items, assez simple à remplir, destinée à collecter des informations sur les contenus et l'impact des projets réalisés avec l'outil pédagogique dans les départements acquéreurs. Chaque utilisateur a pour mission de réaliser des traces écrites et – si possible aussi – visuelles de ses projets, avec un double objectif : donner une visibilité aux projets réalisés, et produire une évaluation des diverses utilisations de l'outil pédagogique à l'échelle du réseau de la fédération.

Pour illustrer ce propos, Monia Bazzani, référente pour la danse à Mayenne Culture, va présenter un projet danse mené avec plusieurs partenaires de son département.

Monia BAZZANI, chargée de mission Éducation artistique et culturelle, référent danse, à Mayenne Culture (anciennement ADDM 53)

Je suis chargée de l'Éducation artistique et culturelle de l'association Mayenne Culture. Avant de vous restituer le projet que j'ai sélectionné pour l'année scolaire 2012/2013 je vais vous parler de comment nous avons choisi d'exploiter cet outil. Cette première année d'exploitation a été anticipée par une journée que nous avons organisée en avril 2012, pendant laquelle nous avons réuni plusieurs partenaires de

Bretagne et Pays de la Loire. Cette journée intitulée « L'enfant, l'adolescent et la danse » nous a servi à nous questionner sur les pratiques de la danse réservés aux jeunes et aux enfants et sur la médiation qui peut être développée et abordée de diverses façons. Cette journée était constituée d'un module de formation professionnelle, d'une table ronde et de la présentation officielle de cet outil, en valorisant sa fonction novatrice. Nous avons ensuite mis en place un comité de pilotage départemental car nous avons choisi de commencer l'exploitation de cet outil par une concertation avec toutes les personnes relais de notre département. Nous avons ainsi rédigé une charte que nous avons diffusée largement (voir Annexe 4) et élaboré un calendrier d'exploitation de novembre et juin (voir Annexe 5).

Concernant le projet présenté dans la fiche-empreinte (voir Annexe 3), il s'agit d'un projet avec la présence de l'outil pédagogique en Médiathèque pour une période de trois semaines, exemplaire pour son caractère fédérateur dans un territoire rural. Il est relié à deux parcours danse au collège (dispositif de Mayenne Culture) et coordonné par une médiatrice de la Saison culturelle de l'intercommunalité des Coëvrons dont la municipalité de Montsûrs fait partie. À partir de thématiques élaborées par les enseignants et les danseurs intervenants, les bibliothécaires ont établi un questionnaire spécifique pour chaque parcours collège et un jeu de piste pour une classe de primaire afin d'aborder des visites guidées de l'outil. Nous avons évalué qu'environ 200 personnes (scolaires et tous publics) ont pu côtoyer de près la culture chorégraphique par le biais de ce projet. Cette exploitation s'est terminée par une lecture dansée imaginée par une professeur de danse du conservatoire d'Evron (la ville principale de la Communauté de Communes) avec la participation des bibliothécaires et de cinq élèves en danse et en musique du conservatoire. Ce fut un moment avec des parties dansées, des lectures de textes (citations de chorégraphes) et des intermèdes musicaux.

Édith GIRARD, chargée de coordination Éducation artistique et culturelle / Éducation à la culture chorégraphique du Centre national de la danse

Le Centre national de la danse dispose de 9 exemplaires de cet outil pédagogique qui peuvent circuler sur l'ensemble du territoire dans des départements où l'outil n'est pas déjà présent (Annexe 6- Carte de diffusion de l'outil pédagogique À chaque danse ses histoires). Le Centre national de la danse propose des formations dans des structures culturelles sur les territoires, lesquelles mettent en œuvre alors les

projets dans les collèges, établissements scolaires, conservatoires.

Pour la première année d'exploitation en 2012/2013, nous avons travaillé avec des Scènes nationales, des CCN, des Conseils généraux.

Un exemplaire reste de façon permanente au CND Pantin, un au CND Lyon / Rhône-Alpes et un exemplaire au TEAT- Théâtres départementaux de La Réunion.

Au cours de la saison 2012/2013, nous avons également expérimenté cet outil sur le territoire de la Seine-Saint-Denis où nous l'avons installé directement dans des établissements scolaires, deux collèges et un lycée.

Parmi ces établissements, nous avons travaillé avec le collège Romain Rolland à Clichy-sous-Bois et une enseignante de lettres, Laura Soudy. Nous travaillons avec ce collège depuis trois saisons, avec chaque année un projet important, d'une quarantaine d'heures, relevant du dispositif département « La culture et l'Art au collège » du Conseil général de Seine-Saint-Denis

Par cet exemple, nous allons rendre compte de l'appropriation de cet outil par une enseignante, des liens possibles avec les programmes, mais aussi de l'intégration de cet outil à un projet qui existait déjà en soi et à la vie de l'établissement.

Laura SOUDY, enseignante en lettre au collège Romain Rolland à Clichy-Sous-Bois

Ici, l'outil s'est rattaché à un projet déjà existant. Nous avons utilisé cet outil de trois façons différentes. Au préalable, je vais vous présenter le projet de la classe danse au sein de notre collège. C'est un projet qui est né, il y a quatre ans, et qui bénéficie depuis trois ans d'un partenariat avec le CND et du soutien du Conseil général de Seine-Saint-Denis. Cette année, nous avons la chance de travailler avec Dominique Dupuy et Wu Zheng. Ce projet s'inscrit en lien direct avec l'enseignement de l'histoire de l'art au collège et dans le cadre de notre projet il est avant tout interdisciplinaire. Ce qui fait qu'il requiert et fédère des professeurs de plusieurs disciplines différentes, les arts plastiques, la musique, l'histoire, l'EPS, le français et la danse. Les élèves, qui font partie de la classe danse, sont volontaires. Lors de leur année de quatrième nous leur présentons le projet, et ensuite ils peuvent faire la demande d'y participer.

Nous avons accueilli cet outil pédagogique durant deux mois, il a été installé au CDI qui est, dans notre collège, un lieu très fréquenté par les élèves.

La première façon dont on a utilisé cet outil pédagogique fut avec les élèves de la classe danse. Il s'agissait donc d'un projet au sein de la classe danse. Nous avons élaboré cette activité lors de la première journée de formation qui a eu lieu au CND. Pour cette activité, nous n'avons travaillé qu'à l'aide du DVD et uniquement à partir du premier extrait. Ce qui nous intéressait était l'extrait de *So Schnell* de Dominique Bagouet. Tout d'abord, les élèves ont travaillé sur la musique et ils ont mis en évidence les trois parties musicales. Après étude de cette musique, il a été mis en évidence que cette dernière était une musique religieuse. Dans un second temps, sur une séance de deux heures, dans la salle d'arts plastiques, nous leur avons présenté l'extrait de *So Schnell*. Il s'en est suivi un échange oral avec les élèves. À la suite de l'écoute de la musique, nous avons mis en place l'observation de la chorégraphie, et les élèves ont été capables de dégager les déplacements, d'identifier les gestes « à la Bagouet » et le décor de Roy Lichtenstein. Après ce temps d'observation, nous avons mis les élèves en activité par groupe de quatre ou cinq avec une simple page blanche sur laquelle ils devaient tracer un trajet géométrique qu'il voulait traverser en dansant. Une fois ce travail réalisé, chacun des groupes a commencé à mettre en place sa chorégraphie allant d'un point à un autre, en y incluant des gestes « à la Bagouet ». C'est lors des ateliers de danse que nous avons fini ce travail. Nous avons donc passé cinq heures sur ce projet. Toutefois, nous aurions aimé que deux groupes puissent s'entrecroiser et que les trajets soient matérialisés au sol par des scotchs dont les lignes se coupent. Ce qui aurait donné une forme encore plus aboutie à ce travail. Aujourd'hui, nous avons le désir de le refaire avec d'autres élèves et de travailler avec mes collègues (chacun un groupe, une couleur, et un travail sur la musique...)

La deuxième façon dont on a utilisé cet outil pédagogique fut au moment où on a présenté la classe danse aux élèves de 4^e. Je commençais par présenter la photo de *May B*, qui dévoile les frottements de la danse contemporaine avec le théâtre, la non-uniformité des corps et du coup une universalité de la danse. L'iconographie de Kader Attou a permis de montrer que la danse contemporaine peut également inclure d'autres styles de danse comme le hip-hop. Celle de Trisha Brown rend compte du fait que l'on peut danser hors les murs, que l'on peut quitter la scène et danser n'importe où, y compris dans le collège ou dans la cour. Je montrais aussi une illustration du logiciel qu'utilisait Cunningham pour rester dans l'idée du mélange des

arts, comme par exemple la danse et les supports vidéos, et pour expliquer comment s'en servir dans une chorégraphie.

À la fin de cette présentation, je proposais également une mise en mouvement à des élèves volontaires, pendant laquelle nous avons monté une petite phrase chorégraphique, née de leurs propres propositions de mouvements.

Mon collègue d'art plastique a, quant à lui, fait une visite plus globale de l'exposition, pendant laquelle il s'est prioritairement attaché aux iconographies,

tout en mettant en évidence le parallèle entre des courants de danse et des courants d'arts plastiques. Toujours dans le but de garder les élèves attentifs, il leur demandait de prendre des pauses présentes dans les iconographies.

Pour conclure, il ne faut vraiment pas hésiter à se servir très librement de cet outil pédagogique et utiliser la mobilité de l'objet pour l'amener là où on le désire.

Annexes associées :

Annexe 2 : Fiche empreinte de l'exploitation de l'outil pédagogique « À chaque danse ses histoires » dans le département de la Mayenne

Annexe 3 : Charte d'exploitation de l'outil pédagogique « À chaque danse ses histoires » dans le département de la Mayenne

Annexe 4 : Carte de diffusion de l'outil « À chaque danse ses histoires »

B- Le rôle des Centres régionaux de documentation pédagogique dans la production de ressources et leur articulation dans les PREAC

Clotilde CORNUT, chef de projets éditoriaux / chargée de mission arts et culture au Canopé - CRDP de l'académie de Besançon

Porte-parole d'un réseau qui conjugue de très nombreux métiers, je vais tenter de vous apporter une vision macro, et vous présenter ce qui fédère et motive l'ensemble du réseau. Le réseau Canopé (ex CNDP-CRDP) se positionne en effet sur des missions et orientations qui entrent toutes en résonance forte avec les enjeux de l'EAC.

Le réseau Canopé (ex SCÉRÉN) est un opérateur public placé sous la tutelle du ministère de l'Éducation nationale qui a, depuis sa création en 1954, pour mission principale de renforcer l'action de la communauté éducative en faveur de la réussite des élèves. Composé d'un CNDP, de 31 CRDP et leurs CDDP, de 180 lieux d'accueil publics, il bénéficie d'un maillage territorial qui lui confère un positionnement unique.

Nos champs d'intervention sont liés à la pédagogie, au numérique éducatif, aux arts, à la culture, au patrimoine et à la documentation.

Socialisation / partage / personnalisation de l'offre

Le réseau est engagé actuellement dans un important chantier de rénovation, une redéfinition globale de son organisation et de l'offre, pour accompagner l'évolution des pratiques et des usages et maintenir une équité en matière d'accès aux ressources éducatives. Toutes ces grandes orientations, basées sur la socialisation, le partage et la personnalisation de l'offre, sont désormais mises en œuvre :

- Mutualiser, faire savoir, partager les compétences et les expériences réussies (effort primordial, et qui nous relie tous ici).
- Privilégier la transposition sur d'autres territoires des actions qui marchent, pour éviter la reconduction du même et le travail en silo.
- Construire des parcours d'offres et de services, dans un contexte d'atomisation des ressources et d'empilement de dispositifs qui ne sont pas toujours bien identifiés, et viser la transversalité, en liant des ressources éditoriales à des conférences, des animations, des formations ou des applications.
- Socialiser les contenus et animer des communautés d'usagers et de formateurs et créer des plateformes collaboratives avec les usagers : ainsi M@gistère, plateforme de formation continue en ligne et interactive pour les enseignants de premier degré

(et à terme pour le second). Mais aussi l'ouverture d'un prochain réseau social éducatif pour enseignants, d'ici la fin de l'année. S'agissant plus spécifiquement de la danse, il est essentiel pour nous de bénéficier d'une plateforme unique, pour mieux faire connaître et faire savoir les actions sur les territoires.

- Co-construire, co-scénariser des ressources avec des enseignants, avec des structures ou des artistes. L'élaboration de nos ressources (productions phares) inclut désormais une période de testing, parfois intense et longue. Cet enjeu de co-construction est fondamental jusqu'au premier niveau puisque la collaboration entre apprenants sera remise au centre de l'apprentissage des élèves.

- Produire dans une logique transmédia : décliner un sujet sur différents supports ou canaux pour viser la souplesse, la modularité (film, jeu, livre, expo, module scénarisé, site, interview auteur, webdoc, tutoriel, films d'animation...).

L'enjeu principal est bien de nous adapter à des besoins, des contextes, des temps d'apprentissage variés, et de faire que le médiateur, l'enseignant, l'usager devienne concepteur de sa propre ressource, à partir d'une offre personnalisable.

Quelques outils en danse produits par le CRDP de Besançon

www.cndp.fr/crdp-besancon/index.php?id=pole-danse

Les outils que nous avons mis en place ne sont pas uniquement des outils éditoriaux puisque le PREAC danse de Franche-Comté est un levier fort pour l'Éducation à la culture chorégraphique en termes de formation et de soutien à la création de ressources. Ce dispositif a été créé en 2003, lié au plan arts et culture Tasca/Lang. Son champ d'intervention est la danse contemporaine et la conception de nouvelles formes de médiations à l'œuvre. Jusqu'à fin 2008, il a été nourri par la présence à la fois forte et douce d'Odile Duboc, avec laquelle le CRDP a développé une intense et fidèle collaboration. Il est aujourd'hui investi par Joanne Leighton, directrice artistique du CCNFCB. S'il est inscrit sur un territoire géographique réduit (peu de compagnies conventionnées en Franche-Comté), il mène dans un esprit collaboratif un programme soutenu de séminaires nationaux (bisannuels depuis 2007) et d'ateliers danse. Ce dispositif vise bien l'inter-catégoriel, et favorise le dialogue entre les structures, les collectivités,

l'Éducation nationale et la Culture.

Son existence a été essentielle pour développer des projets éditoriaux d'intérêt national.

La production inaugurale est la parole dansée *Traversée d'une œuvre*, créée en 2003 par Odile Duboc. Elle met en scène, avec Noël Claude et Françoise Michel, des images retraçant des années de créations chorégraphiques et porte un regard distancié sur ses spectacles soit par sa parole, soit par une danse in situ. Cette parole dansée sera diffusée 15 fois dans 12 structures culturelles.

Ce principe de la parole dansée, on le retrouve dans le DVD-vidéo de *Rien ne laisse présager de l'état de l'eau*, coproduit et réalisé par le CRDP de l'académie de Besançon et le CCN en 2006. Initialement, Odile Duboc a proposé à l'équipe audiovisuelle du CRDP la captation de ce spectacle. Or, une captation seule ne peut suffire à construire un outil (nombreuses sont celles immédiatement disponibles, mises en ligne sur Youtube...). Éditorialiser, co-construire des outils est infiniment plus complexe qu'une simple démarche de référencement. Rendre visible ne suffit pas à rendre lisible une démarche de chorégraphe, encore moins son processus de création, au cœur de tout projet éditorial et de la mission d'un PREAC danse. Le format alors imaginé au départ par Noël Claude se prêtait particulièrement bien au processus de dévoilement des procédés de composition... démarche essentielle pour comprendre l'écriture chorégraphique, même s'il n'est pas simple pour un chorégraphe de dévoiler sa petite musique inaugurale, sa petite cuisine consciente ou non.

- Extrait vidéo – parole dansée *Rien ne laisse présager de l'état de l'eau*

Le DVD comprend la captation intégrale du spectacle ainsi que des paroles dansées sur plusieurs extraits de spectacle.

Éditer c'est aussi faire du transmédia à partir d'une ressource artisanale ingénieuse : ainsi *La Mallette à danser*, produite en 2005.

- Présentation du site *La Mallette à danser*

Cet outil est encore très utilisé dans les classes. Sur ce site, un tutoriel explique l'usage de cet outil avec des élèves de collègue. Noël Claude, responsable du développement chorégraphique au CCN de Franche-Comté à Belfort, avait créé lui même un outil à utiliser avec des enfants au sein du CCN. Nous décidons de l'éditorialiser pour en faire un vrai support durable de jeu pour les enfants de 7 à 14 ans,

enrichi de ressources complémentaires (peintures, gravures, sculptures, photos de danse ou d'illustration, dessins et séquences d'animation, 60 vidéos d'extraits de spectacles, vidéos de danse tournées spécialement, vidéos hors danse, 1 manuel de prise en main). Cet outil permet aux élèves de découvrir le monde culturel et artistique de la danse grâce à un jeu qui sollicite autant le corps que l'esprit, au carrefour de la pédagogie d'Odile Duboc et du mouvement danse à l'école.

Éditer, c'est aussi partager des valeurs de transmission : la dernière ressource développée par le CRDP de Besançon en 2012 est le coffret *Le Boléro de Ravel* chorégraphié par Odile Duboc. Odile Duboc a toujours affirmé ce besoin naturel de faire comprendre, de transmettre sa danse pour tous les publics. Des petits films sur ses fondamentaux ont été produits, suite à une commande de France 3 région Franche-Comté, qui souhaitait programmer des formats courts avant le JT. Ces formats supprimés de la chaîne, ces films sont alors réunis dans le bonus *Matière à danser* du coffret, pour permettre une appropriation directe de ces fondamentaux. Un texte dans le livret détaille tous les procédés et les consignes, pour mettre en jeu des enfants et des adolescents de tous niveaux.

- Extrait vidéo *Matière à danser*

Trois boléros repose beaucoup sur ces fondamentaux, qu'Odile travaillait tout autant avec les amateurs qu'avec les danseurs professionnels (amateurs et pro que l'on voit d'ailleurs réunis dans *Matières à danser*). Odile souhaitait une trace construite des boléros... Nous nous engageons donc sur une ressource autour de *Trois boléros*...

Le Boléro de Ravel est un tube indémodable, comme un bourdon à notre oreille... mille fois entendu, mille fois utilisé. Et une musique faite pour le corps... C'est bien le corps qui écoute *Le Boléro* et c'est alors la danse qui en joue la musique. Ce qu'avait saisi Odile Duboc : « Il n'y a pas une mais de multiples possibilités d'évoluer sur cette musique » disait-elle.

En jouant sur les notions de vertige, de progression du mouvement stationnaire, de suspension, de flux, Odile Duboc a généré, elle aussi, une musique organique aux résonances multiples et durables chez le spectateur.

- Extrait vidéo *Trois boléros*

À partir de là, l'éditeur déroule un fil, cherche à produire une ressource généreuse, à confronter les

regards, quitte à courir plusieurs lièvres à la fois (la danse, la musique et même les arts plastiques), ouvrir l'horizon...

Le DVD inclut des extraits de huit versions dansées, depuis Maurice Béjart en 1961 jusqu'au *Boléro hip-hop* d'Abou Lagraa en 2010, mais aussi d'Olivier Dubois, Raimund Hoghe, Thierry Malandain, Didier Théron... Sans compter les nouvelles versions créées depuis 2012.

- Extrait journaliste Thomas Hahn *Le Boléro de Ravel* chorégraphié par Odile Duboc
- Diaporama livret *Le Boléro de Ravel* chorégraphié par Odile Duboc

Ce DVD permet ainsi d'aborder une œuvre classique

dans une démarche culturelle et artistique ouverte, en confrontant les regards de musiciens, chorégraphes, danseurs, plasticiens, chercheurs et médiateurs de la danse.

Au-delà, cette publication participe de ce partage des archives qu'Odile Duboc souhaitait penser comme nécessaires à l'histoire de la danse et stimulantes pour la création à venir. Pour terminer, voici des œuvres plastiques inédites de Bruno Danjoux... dénichées au hasard d'une discussion impromptue avec lui. Croquis sur le vif d'une répétition qu'il a bien voulu nous céder.

- Diaporama livret *Le Boléro de Ravel* chorégraphié par Odile Duboc.

Les dispositifs de l'Éducation nationale (classe à PAC, options Art-danse) en danse dans le cadre du parcours artistique de l'élève

Floriane MERCIER, chargée de mission au Bureau de l'Éducation artistique et des pratiques amateurs, DGCA - ministère de la Culture et de la Communication

Michèle Jeanne-Rose va présenter un certain nombre de dispositifs proposés par l'Éducation nationale qui s'inscrivent tous dans un cadre partenarial avec des structures culturelles et/ou des artistes et professionnels de la culture. En guise de propos introductif, il me semble donc important de redire l'importance que le ministère de la Culture et de la Communication accorde à ces partenariats, combien il y est attentif sur les territoires au travers du travail que mènent les Directions régionales des Affaires Culturelles mais aussi de rappeler la diversité et la richesse qu'ils recouvrent.

En effet, au delà de la pratique de la danse avec les élèves, il est indispensable de permettre l'acquisition d'une culture chorégraphique et, de ce point de vue, ce n'est pas la même chose de travailler avec un artiste issu de la programmation d'un lieu qu'avec un artiste qui intervient régulièrement pour une structure dans un lien moins direct avec la diffusion d'un spectacle. De même, le rôle et la place de la structure culturelle diffèrent selon que le projet se déroule pendant le temps scolaire (classe à Pac, classe à horaires aménagés ou options de lycée par exemple) ou hors du temps scolaire (ateliers de pratique par ex.) avec des élèves volontaires ou une classe entière. Les objectifs pédagogiques et artistiques poursuivis ne sont pas les mêmes, les ressources mobilisées diffèrent également et chaque projet doit être pensé en fonction de ces données.

C'est également parce qu'ils se déroulent dans un cadre partenarial que les dispositifs qui vont vous

être présentés peuvent être envisagés comme un point de départ ou plutôt comme une des dimensions d'un projet artistique et pédagogique plus large. C'est d'ailleurs ce dont témoigne l'état des lieux réalisé par le CND à partir de vos retours. Il arrive ainsi que des projets menés à l'origine au sein d'une classe à PAC ou d'un atelier artistique débordent de leur cadre initial grâce à la volonté conjointe de la structure culturelle, de l'artiste et du professeur ou de l'équipe pédagogique. En cela, ces projets et ces dispositifs s'inscrivent parfaitement dans la dynamique du parcours d'Éducation artistique et culturelle définie par la circulaire de mai 2013 signée conjointement par le ministère de la Culture et de la Communication et le Ministère de l'Éducation nationale qui rappelle justement que les parcours reposent sur trois piliers inséparables, l'acquisition de connaissances (à laquelle participe les enseignements notamment artistiques), la rencontre avec les œuvres et les artistes et la pratique artistique. Dans cette perspective l'acquisition d'une culture chorégraphique est inséparable d'une pratique de la danse.

Les dispositifs qui vont nous être présentés constituent ainsi des pierres essentielles à la construction de ce parcours d'EAC. Leur caractère partenarial ainsi que leur diversité montrent aussi à quel point la complémentarité des approches et la coordination des actions entre le ministère de la Culture et de la Communication et le ministère de l'Éducation nationale sont essentielles à la mise en œuvre du Grand projet pour l'EAC, cœur de la politique menée par le ministre de la Culture et de la Communication.

Michelle JEANNE-ROSE, inspectrice générale de l'Éducation nationale, groupe EPS

Avant de commencer je souhaite exprimer mes remerciements à la direction du Centre national de la danse qui me donne l'occasion de rencontrer tous les partenaires qui permettent à la danse d'exister, de se développer, et d'accompagner la formation des enfants et celle des élèves.

Je suis inspectrice générale et exerce au sein de deux groupes : celui de l'éducation physique et sportive et celui de l'éducation artistique et culturelle et des enseignements artistiques. Ce champ élargi constitue une source d'enrichissement, car il permet une appréhension globale des pratiques scolaires de danse. J'espère qu'à travers cet exposé, vous verrez qu'il y a là, peut-être, un intérêt.

En effet, ce qui nous réunit, c'est ce questionnement commun sur la place que pourrait prendre la danse dans un parcours d'Éducation artistique et culturelle, en sachant que si les enseignements sont au cœur de ce parcours, ce parcours doit absolument être artistique et culturel. Qui sommes-nous ? Que proposons-nous, seuls et avec vous les partenaires, quelles inflexions pourraient être envisagées ? C'est le sens de mon propos.

Suite aux échanges, avec Brigitte Hyon, directrice du département Formation pédagogie, Éducation artistique et culturelle / Éducation à la culture chorégraphique au CND, nous avons décidé que mon exposé porterait sur une explicitation de l'offre scolaire en danse. Il me semble intéressant de vous présenter ce panorama, qui peut alimenter la réflexion sur le parcours d'éducation artistique et culturelle.

Ce paysage de la danse en milieu scolaire peut sembler difficilement lisible pour les personnes extérieures à l'Éducation nationale.

Il est fait de dispositifs librement choisis par les élèves, mais aussi d'enseignements parfois obligatoires, parfois facultatifs. Il existe des offres pérennes, d'autres ponctuelles, circonscrites à de la pratique, ou complétées par des approches culturelles, elles ont une orientation spécialisée ou une visée de formation générale.

Bref, c'est un paysage brouillé.

Essayons de clarifier !

Au collège.

Au niveau du collège, nous ne trouvons comme enseignement artistique obligatoire pour tous les élèves que l'éducation musicale et les arts plastiques... Cependant, l'éducation physique et sportive a depuis longtemps introduit les activités de danse dans le cadre de l'EPS, considérant que le développement

d'une dimension expressive et artistique est essentiel dans la formation physique de tous les élèves.

Parmi les quatre compétences développées en EPS, l'une concerne le domaine artistique.

Voici ce que l'on peut lire dans les programmes d'EPS du collège :

« Réaliser une prestation corporelle à visée artistique ou acrobatique »

« Concevoir, produire et maîtriser une prestation devant un public ou un jury, selon un code ou des règles de scène en osant se montrer et s'assumer. »

Les niveaux de compétence attendus sont ainsi libellés :

Danse niveau 1 :

« Composer et présenter une chorégraphie collective structurée en enrichissant des formes corporelles et des gestes simples, en jouant sur les composantes du mouvement : l'espace, le temps et l'énergie. Maîtriser ses émotions et accepter le regard des autres. Observer avec attention et apprécier avec respect les prestations ».

Danse niveau 2 :

« Composer et présenter une chorégraphie collective en choisissant des procédés de composition et des formes corporelles variées et originales en relation avec le projet expressif. Apprécier les prestations de façon argumentée, à partir de quelques indicateurs simples. »

C'est un choix que l'on peut qualifier d'ambitieux, parce qu'il vise à toucher tous les élèves qui fréquentent le collège quel que soit leur rapport à la danse, en leur proposant sur les quatre années de scolarité du collège, deux fois dix heures effectives de confrontation avec ce domaine artistique.

Mais on peut aussi considérer que l'absence de référence culturelle explicite limite cette expérience et ne permet pas l'accès à la dimension universelle de la pratique artistique. Cependant dans le lien parfois réalisé avec l'histoire des arts, cette dimension est habilement abordée.

Malgré tout, ce qui jusqu'en 2009 reposait sur la volonté de quelques uns est devenu aujourd'hui une obligation, dans les nouveaux programmes. Ceci constitue une avancée considérable.

Cependant ne pensons pas que tout se fasse sans difficulté. Cette évolution doit s'accompagner d'actions de formation, qui mobilisent tant les corps d'inspection pour le pilotage que des équipes de formateurs pour la mise en œuvre et ce, sur des plans pluri-annuels.

Le volume horaire dont nous disposons n'est que de 20 heures, mais pour tous les élèves. Il s'agit d'une première rencontre par la pratique avec les activités artistiques, une immersion dans de la pratique, une expérience de création, une sensibilisation à la composition, une éducation du regard, en résumé une éducation à l'artistique. Composer, réaliser, se mettre en scène, apprécier, tout ceci constitue pour le collège, la contribution de l'EPS à l'éducation artistique et culturelle. S'agissant de l'éducation physique, le corps est à la fois objet et sujet et pour le collège, c'est prioritairement à partir de l'expérience sensible que se construit la relation à la danse. Ce vécu authentique participe de l'éducation artistique et culturelle.

Pour valider l'éducation physique et sportive pour le diplôme national du brevet, les élèves peuvent avoir la danse parmi les trois épreuves.

Les pratiques volontaires au collège

En complément de l'enseignement obligatoire, les collèges peuvent offrir aux élèves sur la base du volontariat des formes de pratiques diversifiées, qui toutes peuvent s'inscrire dans la réalisation du parcours d'éducation artistique et culturelle.

Les ateliers de pratique artistique : à raison de trois heures par semaine, encadrés par un professeur volontaire de l'établissement, porteur du projet, bénéficient de l'apport d'un intervenant « danse pour un nombre limité d'heures ». La pratique chorégraphique à raison de deux séances d'une heure trente par semaine, est complétée par des rencontres avec des artistes, et / ou avec des œuvres. C'est une première approche de la construction d'une culture artistique chorégraphique qui dépasse la simple pratique artistique. Ces ateliers artistiques sont des éléments de dynamisation des établissements, ils peuvent être des leviers pour la réussite scolaire, et ce parce que ces dispositifs font naître de nouveaux intérêts auprès des élèves.

Les classes à projet artistique et culturel « danse », pour lesquelles plusieurs disciplines scolaires s'organisent autour d'un projet fédérateur. Le triptique « faire, éprouver, réfléchir » organise le fonctionnement de ce dispositif. Ces classes ont l'avantage de toucher une classe entière, quelle que soit l'histoire personnelle des élèves et leur relation à la danse.

On oublie trop souvent que l'union nationale du sport scolaire, propose un panel étendu d'activités, parmi lesquelles la danse tient la dixième place en pourcentage de fréquentation, en particulier pour

les élèves filles de collège.

Mais cette activité se limite dans la grande majorité des cas à de la pratique physique, expressive, sans que la question des références artistiques soit posée de façon explicite.

Une offre prenant en compte tous les profils.

L'ambition de l'Éducation nationale est de prendre en charge tous les élèves mais aussi de s'occuper de chacun. L'école pour tous, celle qui arrive jusqu'à la fin du collège regroupe les enseignements obligatoires, les ateliers de pratique artistique et les classes à PAC. Donc il y a bien l'école qui permet à tous de vivre une pratique artistique, d'éprouver des émotions et de s'éprouver, de réfléchir et qui construit une culture. Mais il y a aussi nécessité de proposer une école pour chacun c'est à dire de s'adresser à des élèves qui ont des profils plus particuliers par exemple les élèves de classe à horaires aménagés danse (CHAD). Construites sur le modèle des classes à horaires aménagés de musique, leur fonctionnement repose sur une collaboration étroite entre l'école et ses partenaires. À l'instar des classes à horaires aménagés musique, il convient de réfléchir à leur implantation, afin quelles participent à l'objectif d'amélioration de la réussite de tous les profils d'élèves. Actuellement je travaille sur une enquête auprès des inspecteurs pédagogiques régionaux sur les CHAD, afin de voir si ce qui relève des aménagements et des projets interdisciplinaires permet aux élèves de mieux réussir leur scolarité, car, une des missions de l'inspection générale est d'évaluer les effets des dispositifs mis en place.

Le collège, passage obligé pour tous les élèves, constitue une étape essentielle pour enrichir le parcours d'éducation artistique et culturel des élèves, en identifiant l'apport des disciplines et en l'optimisant. Cette remarque générale vaut pour la danse. Il serait possible d'optimiser l'existant pour assurer à chaque élève de collège une expérience corporelle esthétique et artistique. Des évolutions possibles en EPS, ouvrant sur une dimension culturelle, des partenariats réfléchis avec le monde artistique et une réflexion sur la carte des dispositifs pourraient mieux garantir un accès de tous à cette pratique artistique.

Le lycée

« Parmi les disciplines scolaires, l'EPS est l'unique garante pour les élèves d'un engagement corporel ».

Ceci est un extrait de nos programmes. L'éducation physique et sportive est obligatoire dans le second cycle du second degré, cette discipline est évaluée au baccalauréat. L'épreuve de « chorégraphie collective

occupe la 12^e place sur 33 activités évaluées au baccalauréat général et technologique, mais la 5^e place lorsque l'on considère uniquement les candidates filles. « Composer et présenter une chorégraphie collective à partir d'une démarche et de procédés de composition définis avec l'enseignant. Enrichir la production par l'organisation de l'espace scénique et les relations entre danseurs. La motricité allie différents paramètres du mouvement au service d'un projet expressif. Repérer les éléments de composition et en apprécier la pertinence au regard du propos expressif ». Pour le baccalauréat professionnel, l'épreuve de chorégraphie collective occupe la 20^e place en termes de fréquentation des activités sur 28 proposées, et la quinzième place lorsque l'on ne considère que les filles. Enfin, s'agissant des élèves passant des CAP ou des BEP, la représentation de cette pratique artistique est tout à fait confidentielle !

Le lycée et les enseignements artistiques

Dans le second cycle du second degré - lycée général technologique et professionnel-, la rencontre avec la danse s'opère à travers des enseignements de spécialité art danse.

Depuis 2010, la réforme des lycées permet de proposer aux élèves des enseignements d'exploration « art du spectacle » en classes de seconde, faits de pratique artistique tout autant que de rencontres avec le monde artistique. Ces enseignements sont aussi une occasion d'ouverture vers tout le champ du spectacle, et permettent d'aider les élèves à construire à affiner ou à reconsidérer un éventuel projet d'orientation.

Proposé sur le cycle terminal sur deux ans, et plus particulièrement sur la filière littéraire, l'enseignement art danse articule pratique chorégraphique et culture artistique, sans pour autant s'inscrire dans une logique de pré-professionnalisation. Il est encadré par des enseignants de toute discipline (EPS, lettres, histoire, histoire de l'art mais aussi SVT) titulaires de la certification complémentaire danse ainsi que par des artistes et des structures artistiques partenaires. Durant ces deux années, et à l'appui d'un programme national, les élèves construisent de véritables compétences en danse et connaissances sur la danse, son histoire, ses liens avec les autres arts... L'enseignement art danse, c'est environ 2 000 élèves, dont près de 400 en terminale littéraire, les autres inscrits dans d'autres séries scientifiques, économiques ou technologiques suivent un enseignement facultatif, et passent des épreuves de pratique chorégraphique et de culture artistique au baccalauréat.

La formation des acteurs

En ce qui concerne la mobilisation des acteurs, c'est-à-dire celle des professeurs et des partenaires, il convient de bien identifier les ressources dont on dispose pour mener à bien ce parcours. Sur tout ce champ de la danse du collège au lycée, ce sont les professeurs de discipline d'enseignement général qui interviennent. Majoritairement, ils sont titulaires d'une certification complémentaire en danse, sauf pour ce qui concerne la danse au sein des cours d'éducation physique et sportive. La difficulté est de ne pas avoir une visibilité nationale de la totalité des professeurs possédant cette certification.

Une certification complémentaire est un certificat délivré aux professeurs titulaires dans leur discipline, et qui permet d'intervenir sur des champs spécifiques sur lesquels il n'y a pas de concours de recrutement pour une discipline ; il n'y a pas de CAPES en danse.

Le ministère de l'Éducation nationale a donc proposé de créer des certifications complémentaires, qui seraient une compétence supplémentaire, obtenue après un examen partenarial organisé au niveau académique.

Nous travaillons en ce moment sur un dossier qui ferait évoluer ces certifications.

Il existe aussi tous les opérateurs, c'est-à-dire toutes les ressources artistiques et culturelles proposées par le monde artistique et validé par les directions régionales des Affaires culturelles.

En termes de formation, il y a celles qui sont proposées par l'Éducation nationale et lorsque l'on regarde les formations proposées par la DAAC de Montpellier, on se rend compte que les enseignants et des personnes extérieures y sont déjà associés. Il y a des formations en danse pour les enseignants, proposées par l'Éducation nationale. Par exemple, dans l'académie de Caen un inspecteur a permis à une enseignante spécialiste de danse de travailler avec la DAAC, les partenaires et les enseignants, pour monter des projets répondant aux besoins. Au PREAC, il y a les formations partenariales, mais nous ne savons pas si cela va perdurer. Les CASEAD regroupent les partenaires, les DRAC qui financent de façon importante les collectivités et les partenaires culturels.

Pour conclure, on peut se poser la question de savoir comment passer d'offres dispersées un parcours. Comment à partir de ce qui se fait, donner un trajet permettant à chaque élève de sortir de l'enseignement obligatoire et de la scolarité en ayant eu une véritable formation sur le domaine artistique et culturel, qui

passer par la pratique, la rencontre avec les œuvres et les artistes, et par une réflexion sur les connaissances artistiques et culturelles. Plutôt que d'inventer autre chose, il faudrait essayer de voir comment peuvent se faire ces synergies, pour essayer de faire que les élèves soient gagnants. Les élèves ayant le plus besoin de recevoir un parcours ce sont ceux qui sont les plus éloignés de ces pratiques. Il s'agit d'élèves en ZEP et d'élèves qui se trouvent dans les zones rurales, dans des établissements isolés.

Par exemple, dans un établissement très défavorisé, le chef d'établissement a mis en place un travail autour de la photo, avec des artistes en résidence. Et lorsque l'on voit les élèves et les rencontres auxquelles ils ont accès, on imagine bien tout l'intérêt qu'il y a à mettre en place des synergies.

Échanges et discussions

Depuis la fin de années 1980 des opérations importantes de partenariat ont été mises en place par l'Éducation nationale. Et je m'étonne que l'on ait pas plus d'enquêtes concernant les CHAD. Pourquoi n'existe-t-il pas des résultats suffisamment exhaustifs couvrant les différentes variations permettant de piloter ?

Si j'ai accepté ce dossier c'est en tant qu'inspecteur général c'est-à-dire en regard de la mission qui est d'identifier et de trouver des moyens d'évaluations. Mais nous ne disposons pas, actuellement, suffisamment de données, c'est pourquoi je souhaite mobiliser les structures dans lesquelles je travaille pour acquérir plus d'informations au niveau national.

Au niveau des CHAD, il y a eu une production minime qui donne une base de réflexion sur l'hétérogénéité des classes en horaires aménagés musique, qui sont au nombre de plus de 280, alors qu'en théâtre et en danse les chiffres sont beaucoup moins significatifs. Donc nous pouvons remarquer cette disparité, mais surtout qu'il est possible d'avoir des retombées chiffrées sur les classes à horaires aménagés et sur celles avec aménagement d'horaire.

Depuis 1986 jusqu'à 2011, nous fonctionnions avec des formations en partenariats avec des artistes, des

médiateurs culturels, des structures culturelles et des enseignants. Ma question c'est, est-ce qu'il n'y a pas d'engagement politique, de choix politique pour financer ces formations croisées ?

J'ai reçu hier des informations sur la mise en place d'une résidence de médiation, j'entends alors que l'on peut faire de résidences d'artiste pour la médiation des œuvres par des enseignants et des médiateurs culturels. Mais en quoi l'Éducation nationale fait des propositions à des partenaires extérieurs ?

La réflexion que j'essaie de mener avec la réflexion de travail porte bien sur l'analyse de difficultés, mais je ne peux pas aller plus loin. Notre travail est d'entendre les attentes.

Depuis ce matin on entend parler d'une profusion de dispositifs, tant pour la formation que pour toucher les élèves. Mais nous n'avons pas parlé des dispositifs qui existent tels que les CLEA, qui engagent une collectivité territoriale. Même si l'on a beaucoup parlé de dispositifs, des stages... nous ne nous sommes pas penchés sur le contenu de cette formation artistique pour les élèves. Une formation artistique et culturelle peut être menée à partir de différents arts, mais pour moi c'est plus une juxtaposition de pratiques et non accroissement de formations artistiques et culturelles touchant les élèves. Par quoi commencer cette éducation artistique et culturelle ? Quels fondamentaux sont à mettre en place dans le premier degré pour qu'en collège et en lycée, cette dernière puisse se développer ?

Je constate qu'il y a un grand nombre de dispositifs très onéreux qui touchent des élèves et même des classes, mais je vois des dérives sur les contenus avec des dispositifs qui parfois donnent une plus grande part aux artistes, au travail d'information et de communication, alors que dans les partenariats il ne faut pas lâcher le dispositifs danse à l'école qui est fondée sur une pratique.

Ce que je peux dire, c'est que l'Inspection nationale réfléchit beaucoup sur les parcours des élèves. Donc il faut donner le temps tout en sachant qu'un parcours est très profitable aux élèves.

Annexes

Annexe 1

Analyse des questionnaires des CCN portant sur les actions d'Éducation artistique et culturelle

Annexe 2

Fiche empreinte de l'exploitation de l'outil pédagogique « À chaque danse ses histoires » dans le département de la Mayenne

Annexe 3

Charte d'exploitation de l'outil pédagogique « À chaque danse ses histoires » dans le département de la Mayenne

Annexe 4

Carte de diffusion de l'outil « À chaque danse ses histoires »

Annexe 5

Liste des participants

Annexe 6

Liste des ressources disponibles

Association des Centres Chorégraphiques Nationaux

Journée de réflexion
autour de l'Education à la culture chorégraphique

CND . 30 janvier 2014

Introduction

La pratique de l'évaluation :
mise en réseau, échanges et réflexions

- Historique du questionnaire
- Mise en place
- Perspectives



Projet de recherche en école maternelle avec Ifang Lin . ccn de montpellier l-r

Analyse des questionnaires

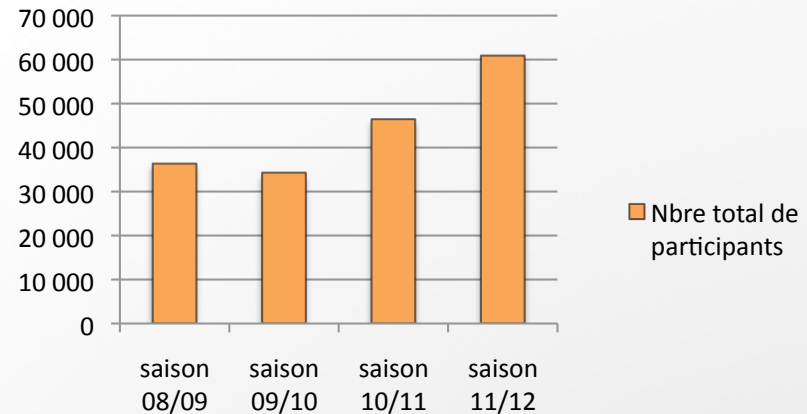
des saisons 10/11 et 11/12

En bref....

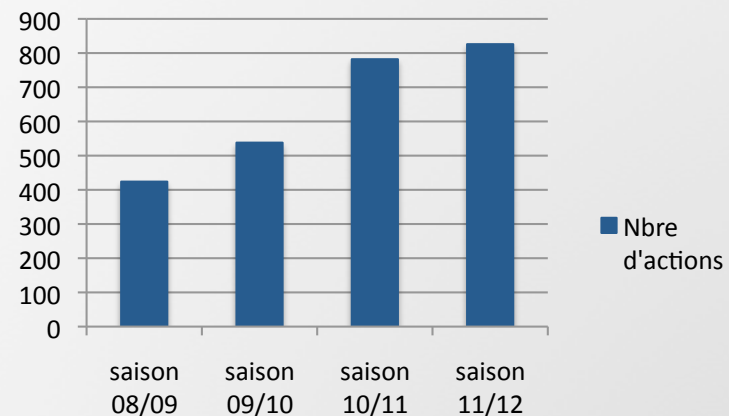
- **15 CCN** ont participé au questionnaire.
- Cela représente **782 actions culturelles** en 10/11 et **826 actions** en 11/12 soit **46.458 personnes** touchées en 10/11 et **60.918** en 11/12.
- Un travail de fond est mené par les CCN avec **les parcours** articulant pratique et apports théoriques (25 % des actions).
- Un accent tout particulier est mis sur la **jeunesse avec 40%** d'actions à destination d'un public jeune.
- Le travail de l'artiste-directeur forge le développement des actions (80% sont en lien avec son projet artistique) et nous constatons que ces deux saisons marquent le **déploiement des actions mises en places lors de tournées** (30% d'action en national/international).

Augmentation des publics et des actions

- Augmentation des publics touchés par les actions des CCN (+ 78% sur 3 saisons)



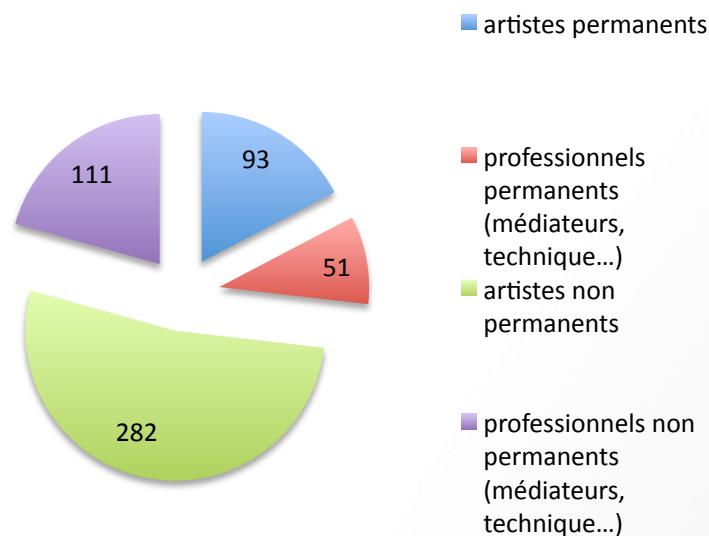
- Nombre d'actions fortement croissant sur les quatre saisons



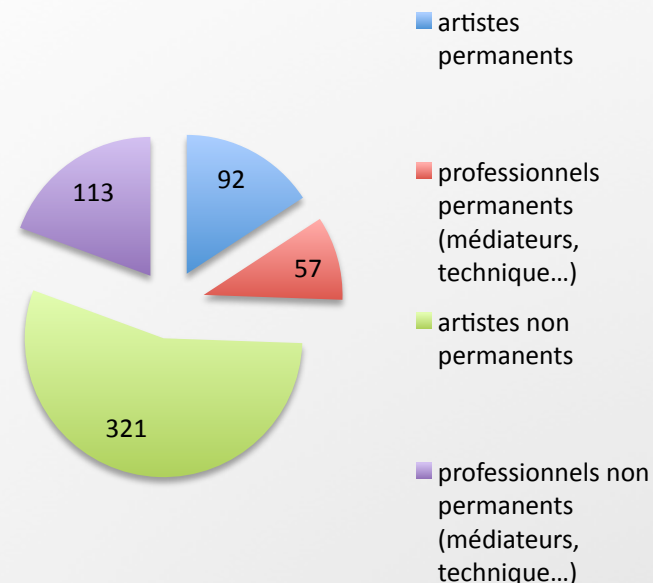
- > Montée en puissance de certains CCN en terme de développement de la culture chorégraphique.
- > Plus grande implication sur des actions pérennes comme sur des actions courtes (sensibilisation en tournée).
- > Augmentation du nombre de personnes touchées dans le cadre d'actions en direction du « tout public » ou des « publics mixtes ».

Des professionnels impliqués

saison 10/11



saison 11/12



- **En 2010/11, 375 artistes au total** sont intervenus et **162 professionnels** (techniciens, médiateurs, ...), soit 537 personnes, parmi lesquelles 133 sont permanentes et 393 non permanentes.
- **En 2011/12, ce sont 413 artistes et 170 professionnels administratifs et techniques**, soit 583 personnes, parmi lesquelles 149 sont permanentes et 434 non permanentes.
- **70% des actions sont menées par 1 ou 2 intervenants.**
- **30% des actions sont menées par des intervenants non artistes** (médiateurs, conférenciers, personnel administratif, etc.) ; cela indique l'importance des projets apportant une partie théorique.

Types d'actions d'Education à la culture chorégraphique

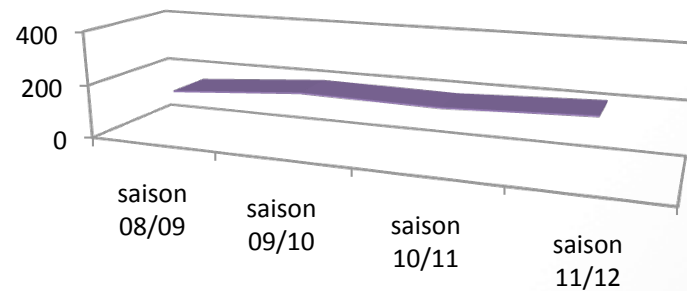
- Plus de la moitié des actions comprennent de la pratique.
- Trois quarts des actions sont conçus avec de la « rencontre, connaissance des œuvres et des démarches ».
- Projets de création ou de répertoire : entre 7 et 10% des actions soit 48 actions en 10/11 et 73 sur 11/12, ce qui représente de nombreux projets !



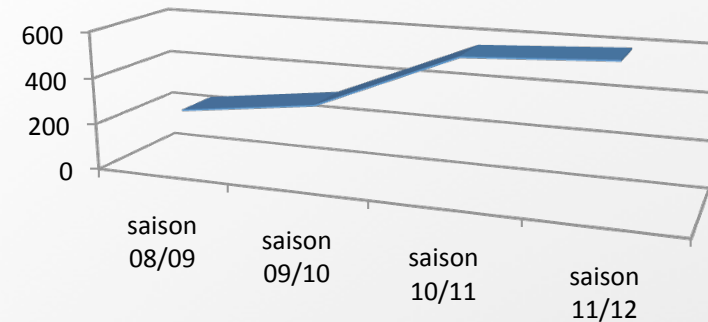
© CCNLR . dans le cadre de la venue d'élèves d'écoles primaires aux représentations de *Petites Histoires.com*, pièce de kader Attou

Des projets pour tous les publics : actions ponctuelles et parcours

- De nombreux parcours sont menés de façon pérennes.
- En revanche, le nombre d'actions ponctuelles a nettement augmenté.



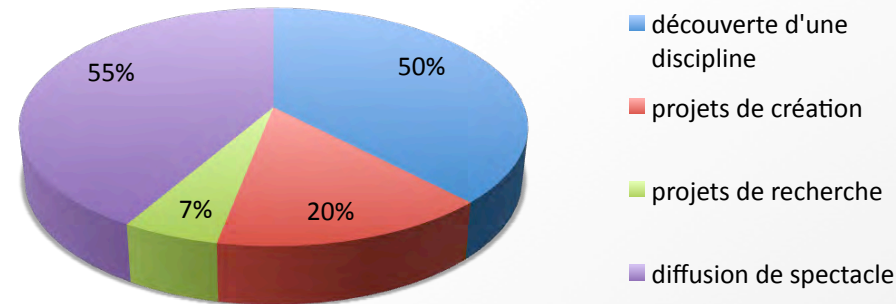
Parcours



Actions ponctuelles

- > La moitié des actions sont des actions ponctuelles et l'autre moitié comportent plus de 2 séances (30% entre 2 et 5 ; plus de 5 séances 20%).
- > L'augmentation du nombre d'actions isolées s'expliquent par une demande exponentielle des partenaires territoriaux et des actions en tournée.
- > Cela montre également une plus forte volonté des artistes-directeurs de proposer de la sensibilisation autour de leurs créations à l'ensemble des publics sur le territoire national.

Des projets en lien avec différentes propositions artistiques



- > Nous notons une forte augmentation des actions liées à la découverte d'une discipline ainsi que des actions liées à la diffusion d'un spectacle par rapport aux deux premières saisons étudiées.
- > Le nombre d'actions liées à la création d'un projet (entre 110 et 166 selon les saisons) ou à un projet de recherche (entre 38 et 65 selon les saisons) reste important sur l'ensemble des saisons.

Les CCN assoient ainsi une proposition plus large avec des **parcours plus généraux** de découverte de la culture chorégraphique et des **parcours spécifiques** autour des œuvres.

Des projets en lien avec les orientations artistiques des directeurs

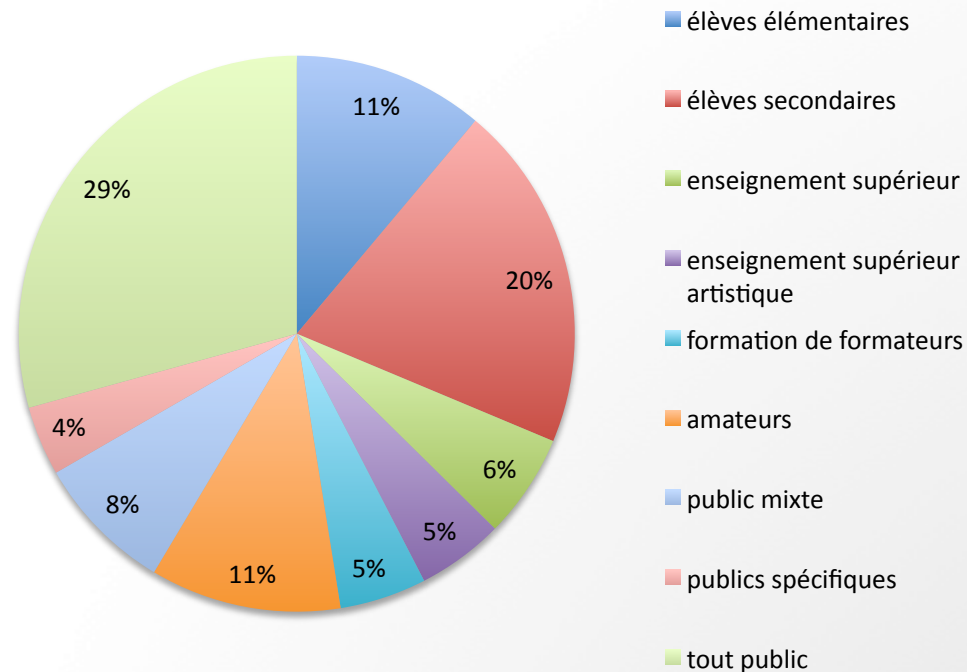
> De nombreuses actions sont liées au projet artistique de l'artiste-directeur ainsi que des projets artistiques accueillis dans chaque CCN.

Et avec d'autres disciplines

> 20% des actions menées croisent la danse avec une autre discipline (même proportion que sur les deux premières saisons).

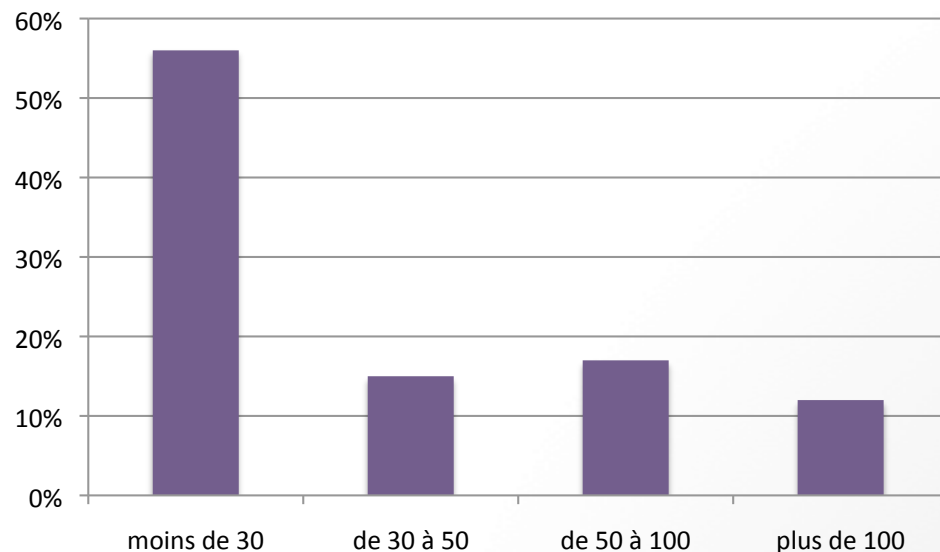


Types de publics



- > **29% des actions sont tout public**, ce qui représente en nombre de participants la moitié du nombre total : entre 20 000 et 30 000 par saisons.
- > 31% des actions menées en direction d'un public scolaire : cela représente **plus de 10.000 enfants** par saison.
- > 11% des actions en direction des étudiants : cela représente **environ 2.900 étudiants** touchés par saison.
- > 5% des actions sont réalisées dans le cadre de la formation de formateurs, soit entre **900 et 1.000 professionnels sensibilisés** qui seront de véritables relais auprès de la population jeune.

Nombre de participants par action



- > La médiane du nombre de participants par action se situe entre 26 et 28 personnes.
- > On peut donc constater un équilibre entre les actions destinées aux petits groupes, avec un travail plus important et personnalisé, et celles en direction d'un public plus large.

Renouvellement et pérennisation des actions

- Nous pouvons constater une importance apportée par les CCN à la **pérennisation de leurs partenaires**, avec des projets pensés sur plusieurs années, tout en gardant une ouverture dans le **développement de nouvelles actions** pour des publics diversifiés.
- > 40% des actions sont réalisées avec un nouveau partenariat chaque saison, et environ 15% rentrent dans un nouveau dispositif.

Dimension territoriale des actions

- La majorité des actions sont réalisées dans la ville ou l'agglomération d'implantation du CCN (40% des actions sont dans ce cas).
- 30% des actions sont menées dans le département ou la région d'implantation de la structure.
- 30% sont réalisées sur le territoire national et international (dans le cadre des tournées notamment).

Des partenariats riches et variés

- Les actions sont menées avec au moins un partenaire (80%) et 30% des actions sont menées avec un minimum de 2 partenaires.
- Les partenaires sont majoritairement soit issus du champ éducatif, soit sont des structures de spectacle vivant.
- Ils sont cependant très riches : musées, champ social, structures intermédiaires, collectivités, Etat, ...), ce qui démontre l'ancrage territorial des CCN, et leur volonté de travailler avec un public diversifié.



©Lucie Royet (CNDC)

Conclusion

Besoins observés pour les professionnels en charge du développement de l'Education à la culture chorégraphique sur le territoire :

- **Rencontres thématiques**
- **Formation (théorique / pratique / outils)**
- **Ressources**

Projet de culture chorégraphique – Fiche empreinte

Structure : Pôle culturel des Coëvrons	
Contact : Virginie Basset – médiatrice et chargée de communication	
Intitulé de l'action : La danse et la culture chorégraphique dans ses différentes pratiques	
1- Contexte de l'utilisation de l'outil pédagogique	<i>Projet de territoire</i>
2 - Description : qualifier/quantifier	
Lieu d'accueil de l'outil pédagogique (type d'établissement)	Médiathèque de Montsûrs
Publics concernés	2 classes de collèges en parcours danse / 1 classe de 3 ^e cycle en projet danse / Elèves danseurs du Conservatoire des Coëvrons / tout public de la médiathèque
Durée/dates	3 semaines (14 janvier-10 février 2013)
Partenaires (établissements, collectivités, associations.....)	Le Pôle Culturel du SVET des Coëvrons (Saison culturelle + CRI)
Nom et fonction du ou des intervenants (artistes, médiateurs, formateurs....)	3 bibliothécaires, 1 professeur de danse, 1 médiatrice de la saison culturelle, 2 danseurs intervenants dans les « parcours danse ».
Modalités d'emprunt de l'outil	Mise à disposition et conseil de l'ADDM 53 dans le cadre des « parcours danse » et pour l'organisation de la lecture dansée.
Méthodes de préparation : réunions, comité de pilotage...	La médiatrice a suivi la formation organisée par l'ADDM 53 en octobre 2012 et piloté les réunions de coordination avec les bibliothécaires et le professeur de danse. Les bibliothécaires ont ensuite travaillé ensemble, en concertation avec les enseignants, pour la préparation des accueils des classes et organiser les visites.
3 - Objectifs et méthode de travail	
Description des objectifs	Permettre aux scolaires et au public de Montsûrs d'approfondir la culture chorégraphique Permettre la rencontre, autour de l'outil pédagogique, de différents publics impliqués dans la pratique de la danse.
Méthode de travail (préparation et suivi de l'action)	Questionnaires réalisés par les enseignants des collèges et jeux de pistes réalisés par les bibliothécaires, afin de proposer différentes approches de visite et découverte des panneaux.
4 - Modes d'utilisation de l'outil pédagogique	
Entrée thématique (histoire de la danse, abstraction et narration, costumes, danse et musique.....)	Histoire de la danse / Danse et musique
Atelier de pratique (précisez)	Dans le cadre des « parcours danse en collège et lycée » et « danse à l'école », plusieurs heures de pratique. Des ateliers en lien avec l'outil ont été organisés dans le cadre du Conservatoire avec les élèves impliqués dans la lecture dansée proposée à la médiathèque.
Atelier du regard (précisez)	Dans le cadre des « parcours danse en collège », 2h d'atelier du regard avec les danseurs intervenants
Conférence (précisez)	
Visite des panneaux (précisez les panneaux choisis et la manière de les aborder)	Selon le groupe visiteur (classes de collège, scolaires, tout public etc), choix de panneaux fait au préalable suivant le projet du groupe en concertation avec les enseignants.
Autres	Lecture dansée ouverte au public organisée dans l'espace de la médiathèque avec choix de textes de chorégraphes lus pendant la prestation de danse et musique de 5 élèves du conservatoire des Coëvrons.
Ressources documentaires	Valise pédagogique empruntée à la BDM
5 - Evaluation (efficacité/cohérence)	
Appréciations de l'organisateur	Au vu du temps imparti pour l'organisation de cette action, nous sommes satisfaits d'avoir pu organiser, grâce à l'outil, des rencontres entre les classes investies dans les dispositifs « Danse à l'école » et « Parcours danse ». Entre les visites, les rencontres et la lecture dansée, c'est un évènement construit autour d'un fil rouge, qui se déroule dans un temps donné et qui implique des acteurs différents.

Projet de culture chorégraphique – Fiche empreinte

Appréciations des partenaires	Travail riche en découvertes, très belle approche du sujet avec de multiples supports.
Appréciation des intervenants	
Appréciation du public concerné	Les enseignants ont apprécié aborder la culture chorégraphique dans la médiathèque avec les outils ludiques construits par les bibliothécaires comme une porte d'entrée à l'exposition. Les publics « lecteurs habitués de la médiathèque » ont découvert l'outil lors d'une visite à la Médiathèque et ont pris connaissance de la pratique de la danse dans les établissements scolaires de leur commune.
Autres remarques	L'outil est propice aux échanges, que ce soit entre les acteurs du territoire ou entre les publics concernés par la danse. Cela nous a permis de mettre en place une rencontre autour de cette pratique, riche dans les Coëvrans et de la valoriser.
Traces communicables	
Textes	
Photo	Oui
Vidéo	

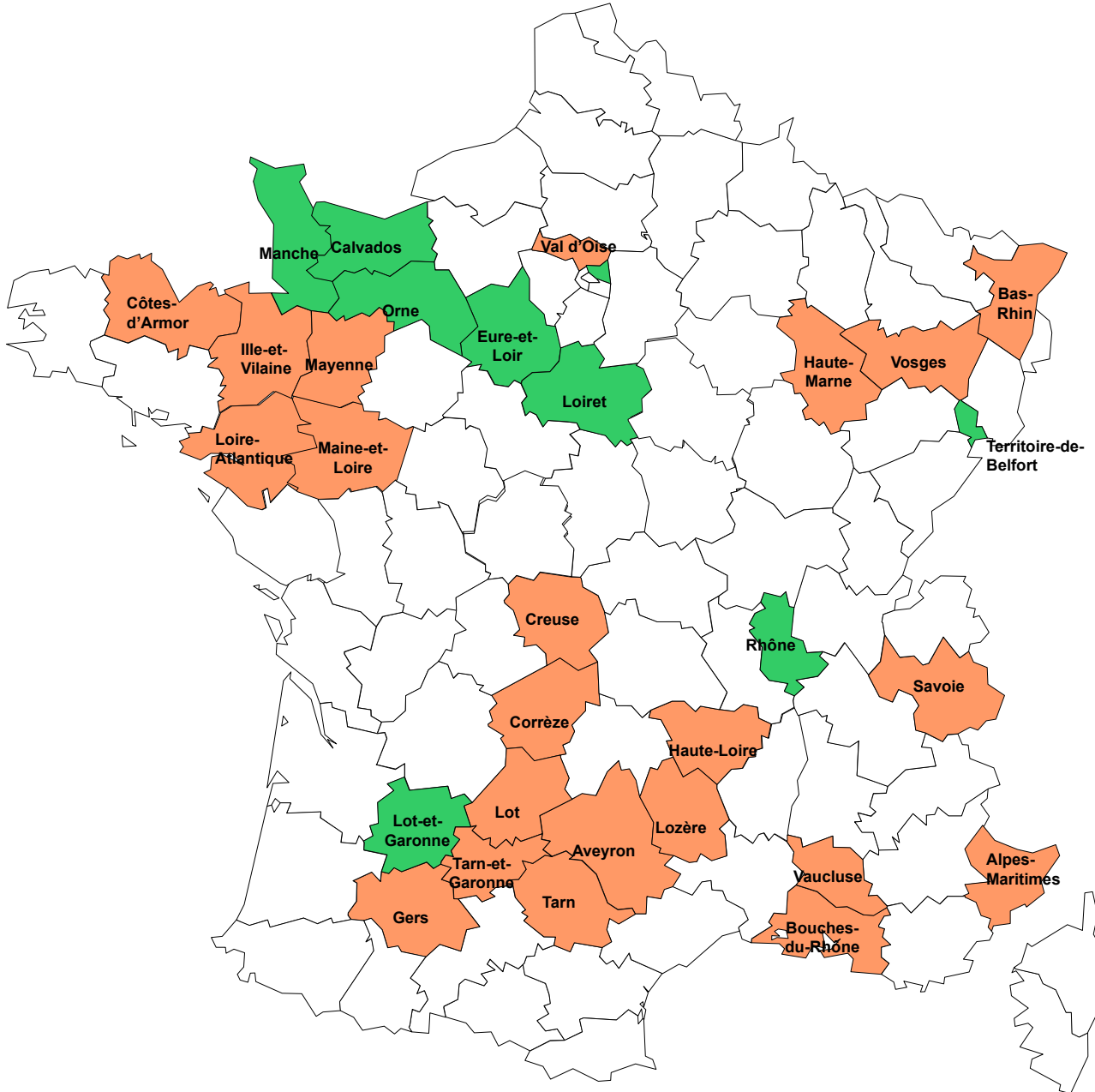
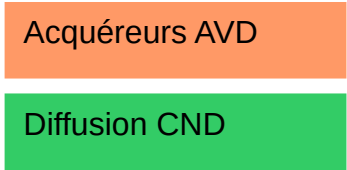
CHARTRE D'EXPLOITATION¹

de l'outil pédagogique « À chaque danse ses histoires. Le spectacle chorégraphique entre narration et abstraction » dans le département de la Mayenne

- 1) L'accueil de l'outil se fait dans le cadre d'un projet culturel de territoire en lien avec la programmation d'un spectacle chorégraphique, ou une pratique artistique en danse qui intègre un travail avec un danseur professionnel.
- 2) L'accueil de l'outil implique des temps de médiation organisés par la structure d'accueil et en lien avec les différents partenaires culturels (les réseaux lectures, saisons culturelles, conservatoires, établissements scolaires) auprès des publics concernés par le projet. L'accueil est prévu pour une durée maximum d'un mois en établissement scolaire, deux mois dans un projet de territoire en lien avec une structure culturelle.
- 3) L'accueil de l'outil implique la participation de personnes ressources des structures partenaires à une formation de connaissance des contenus et de préparation à la médiation. Ces personnes ressources peuvent être :
 - les enseignants impliqués dans le projet et les documentalistes pour les établissements scolaires,
 - les professeurs de toutes disciplines pour les conservatoires,
 - les médiateurs pour les saisons culturelles,
 - les bibliothécaires pour les médiathèques,
 - toute autre personne relais impliquée dans le projet.
- 4) Le prêt est gratuit et fera l'objet d'une convention avec Mayenne Culture. La structure d'accueil devra attester que l'outil, d'une valeur déclarée de 1 420 euros, est couvert par son assurance.
- 5) Chaque structure d'accueil devra anticiper la mise en place technique de l'outil qui nécessite un support d'exposition (grilles de 2m sur 1m / 10 panneaux de 70cm par 100cm) ou une accroche sur cimaises.
- 6) Les bibliothèques/médiathèques pourront prendre contact avec la BDM pour l'emprunt d'une valise thématique sur la danse, composée de livres, de CDs et de DVDs.
- 7) La structure d'accueil s'engage à remplir une fiche bilan dont le modèle sera proposé par Mayenne Culture à la suite du projet mené autour et grâce à l'outil pédagogique.

¹ Charte élaborée par un comité départemental constitué de représentants de différentes fonctions potentiellement impliquées dans l'exploitation de l'outil : directeur d'établissement d'enseignement artistique, professeur et danseur intervenants, médiateur culturel, bibliothécaire, enseignant, Mayenne Culture.

Diffusion de l'outil pédagogique
« A chaque danse ses histoires »



Liste des participants

Cyril ACCORSI
CCN de Roubaix

Chloé ARNAUD
CG 93

Fabienne ARSICAUD
FAVD

Nathalie AUBOIRON
ADDA Tarn

Catherine AYAD-LINDE
Vosges Arts vivants

Hélène AZZARO
CCN de Grenoble

Laïla BAIN
Atelier de Paris - Carolyn Carlson

Irène BASILIS
ministère de la Culture et de la Communication

Monia BAZZANI
Mayenne Culture

Christine BIEMEL
Théâtre National de Chaillot

Anne BLAISON
CG Maine et Loire

Étienne BONDUELLE
CCN de La Rochelle

Marcelle BONJOUR
Consultante danse & arts à l'école

Flora BOURDERON
Arts vivants Vaucluse

Dominique BOURZEIX
CG 93

Agnès CACCHIOLI
CCN de La Rochelle

Marie CAER
ADDAV 56

Stéphanie CARNET
ADDA Tarn

Agnès CHEMAMA
Théâtre National de Chaillot

Clotilde CORNUT
Canope - Académie de Besançon

Sabine COSSIN
Le Prisme de Saint Quentin en Yvelines

Pauline CRÉPY
Le Prisme de Saint-Quentin-en-Yvelines

Farid DAOUD
Diapason-EPCC 73

Robin DAVENAS
L'apostrophe Scène nationale Cergy

Fanny DELMAS
CCN de Montpellier Languedoc-Roussillon

Solange DONDI
CA CND

Caroline DRUELLE
Théâtre Paul Éluard de Bezons

Stéphanie FERET
Le Forum - Scène conventionnée Le Blanc-Mesnil

Irène FILIBERTI
Critique - Conseillère artistique

Marianne FILOUX VIGREUX
Chercheuse

Maxime FLEURIOT
ministère de la Culture et de la Communication

Tatiana GALLEAU
Le pacifique - CDC Grenoble

Christiane GARREC
Pôle Sud, CDC en préfiguration

Anne-Françoise GENEIX
CCN de La Rochelle

Édith GIRARD
Centre national de la danse

Christine GRAZ
ministère de la Culture et de la Communication

Brigitte HYON
Centre national de la danse

Christine JACQUET
TCI

Jacques JARICOT
Malandain Ballet Biarritz

Marie-Pierre JAUX
CCN de Franche-Comté à Belfort

Michèle JEANNE-ROSE
Éducation nationale

Hélène JOLY
ACCN

Laure KUJAWA
CCN de Créteil et du Val-de-Marne

Jeanne L'HOTELIER
ADDA Lot

Françoise LACAN
Arts Vivants 52

Julie LAMIER
CG93 / la Culture et l'Art au collège

Frédéric LATU
L'échangeur - CDC Picardie

Camille LE JANNOU
Arts Vivants 35

Elisabeth LE PAPE
Musique et danse 44

Henri LEBoulleux
ADIAM Corrèze

Alice LEVRON
L'échangeur - CDC Picardie

Gwenaële MAGNET
CCN Rillieux-la-Pape

Severine MAGRY
Le Prisme de Saint-Quentin-en-Yvelines

Anouk MEDARD
Danse et Arts du mouvement / Académie de Lyon

Christophe MELY
Ballet National de Marseille

Nicolas MERLE
ministère de la Culture et de la Communication

Anaïs MILTENBERGER
CCN de Tours

Éliane MIRZABEKIANTZ

Mathilde MONNIER
Centre national de la danse

Thierry MORLET
ADDA du Tarn

Cécile NAMUR
Uzès danse

Aurore PAGNON
ADIAM Corrèze

Émilie PELUCHON
CG Val d'Oise

Claire PERRUS
ministère de la Culture et de la Communication

Marie QUIBLIER
Musée de la danse - CCN de Rennes

Jean ROCHEREAU
Artiste

Alice ROUGEULLE
Le Gymnase - CDC de Lille

Sherry SABLE
Artiste

Lise SALADAIN
Le Cuvier - CDC Aquitaine

Anne SAUVAGE
Atelier de Paris - Carolyn Carlson

Laura SOUDY
Éducation nationale

Armelle STEPIEN
Théâtre National de Chaillot

KAMALA TACOUN

Rosine TOUCHARD
CCN d'Orléans

Jean-marc URREA
Centre national de la danse

Dominique VEPRÆT

Nicolas VERGNEAU
DRAC

Liste des ressources disponibles

Éducation à la culture chorégraphique

- Espace Éducation à la culture chorégraphique (CND)

<http://aset.cnd.fr/>

- numeridanse.tv

www.numeridanse.tv

- À chaque danse ses histoires, le spectacle chorégraphique entre narration et abstraction

<http://aset.cnd.fr/spip.php?article45>

<http://www.cnd.fr/professionnels/education-artistique/projets/?docId=219690>

<http://www.arts-vivants-departements.fr/outil-pedagogique-danse.html>

- Les mallettes pédagogiques des Centres de développement chorégraphique

<http://www.cdctoulouse.com/1-25204-Mallettes-pedagogiques.php>

- La mallette à danser, conçue et réalisée par le CCN de Belfort et éditée par le CDRP de Besançon

http://crdp.ac-besancon.fr/catalogue/index.php?route=product/product&product_id=51

- *D'une écriture l'autre, le corps lisière entre les arts*, Marcelle Bonjour, CNDP, Danse au cœur, 2005

- *Le tour du Monde en 80 danses*, DVD conçu par Charles Picq

Epuisé mais à disposition dans les médiathèques spécialisées

- L'association Passeurs de danse est particulièrement active dans la production et la diffusion de ressources pédagogiques. Son site internet propose de nombreux articles et contributions universitaires sur l'Éducation à la culture chorégraphique.

<http://www.passeursdedanse.fr>

- Lien vers les programmes danse au lycée de l'Éducation nationale

<http://www.education.gouv.fr/cid53325/mene1019677a.html>

- Portail Histoire des arts (ministère de la Culture et de la Communication)

<http://histoiredesarts.culture.fr/>

- <http://www.edutheque.fr>

- Des DVD monographiques

Le Faune - un film de Dominique Brun autour de sa création

<http://www.sceren.com/cyber-librairie-cndp.aspx?l=le-faune-un-film&prod=21082>

Le Boléro de Ravel chorégraphié par Odile Duboc, édité par le CRDP de Besançon

<http://www.sceren.com/cyber-librairie-cndp.aspx?prod=768817>

Principales ressources en danse

- Portail de la médiathèque du Centre national de la danse

<http://mediatheque.cnd.fr>

- Numeridanse.tv, la vidéothèque internationale de danse en ligne (un projet porté par la Maison de la danse de Lyon, en association avec le CND, avec le soutien de la Fondation BNP Paribas et subventionné par le ministère de la Culture et de la Communication)

www.numeridanse.tv

- Espace Doctorants (CND)

<http://isis.cnd.fr/>

- Espace Répertoires (CND)

<http://www.cdctoulouse.com/1-25204-Mallettes-pedagogiques.php>

- Espace Notateurs (CND)

<http://isis.cnd.fr/notateurs/>

- Espace Éducation à la culture chorégraphique (CND)
<http://aset.cnd.fr/>
- Catalogue de la Bibliothèque nationale de France (incluant le Département des Arts du Spectacle et la Bibliothèque - Musée de l'Opéra)
<http://catalogue.bnf.fr>
- Catalogue collectif de France
<http://ccfr.bnf.fr>
- Le site du spectacle vivant de l'INA
<http://fresques.ina.fr/en-scenes/accueil>
- Site sur l'édition francophone en danse (CDC du Val de Marne-La Briqueterie avec Micadanses et le Centre national de la danse)
<http://editiondanse.com>
- Euroeana - bibliothèque numérique européenne
<http://www.europeana.eu/>
- Gallica – bibliothèque numérique de la BnF
<http://gallica.bnf.fr>
- Catalogue et ressources numériques de la library of Congress (EU)
<http://www.sceren.com/cyber-librairie-cndp.aspx?prod=768817>
- Catalogue et ressources numériques de la New York Public Library (EU)
<http://www.nypl.org>
- DHC-dance heritage coalition (EU)
www.danceheritage.org
- Digital Public Library of America
<http://dp.la/>
- Répertoire des arts du spectacle (BnF)
<http://rasp.culture.fr/sdx/rasp/index.xsp>
- Signets Danse et Ballet de la Bnf
http://signets.bnf.fr/html/categories/c_792danse.html
- Site des études et recherches en danse à Paris 8
<http://www.danse.univ-paris8.fr/>
- Collections du Centre national du costume de scène et de la scénographie (Moulins)
<http://www.cnsc.fr/>
- Base de données sur le répertoire de l'Opéra de Paris
<http://chronopera.free.fr/>
- Programmation lyrique et chorégraphique de l'Opéra national de Paris depuis 1980
<http://www.memopera.fr/>
- Archives du Théâtre des Champs-Élysées
<http://www.tce-archives.fr/>
- Portail de la Réunion des Opéras de France
<http://www.rof.fr/>
- Portail spectacles du monde, archives audiovisuelles
<http://www.maisondesculturesdumonde.org/nos-ressources-en-ligne>
- Stravinsky database
<http://ws1.roehampton.ac.uk/stravinsky/index.asp>
- Blog de l'association des chercheurs en danse
www.acdanse.free.fr

centre national
de la danse

un centre d'art
pour la danse

1, rue victor hugo
93507 pantin cedex

40 ter, rue vaubecour
69002 lyon

01 41 83 98 98
reservation@cnd.fr
www.cnd.fr



Le Centre national de la danse, opérateur de l'État, est un établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC), sous tutelle du ministère de la Culture et de la Communication (Direction générale de la création artistique).

Retrouvez le CND sur :

Le site mobile <http://m.cnd.fr>



Facebook



iPhone
(application gratuite)



YouTube



La vidéothèque internationale
de danse en ligne numeridanse.tv